BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

{BnF Gallica

L'Echo de la F.A.R.A.C. Organe officiel et exclusif de la Fédération des amicales régimentaires et d'anciens combattants. 1937/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisationcommerciale@bnf.fr**.

10e Année — N° 79 Prix : 1 franc AVRIL 1937

L'Echo de la F.A.R.A.C.

ORGANE OFFICIEL ET EXCLUSIF
DE LA
FÉDÉRATION DES AMICALES RÉGIMENTAIRES
& D'ANCIENS COMBATTANTS
Union des Sociétés Régimentaires fondée en 1898
PARAISSANT LE 5 DE CHAQUE MOIS
Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel du 8 Juillet 1924

BUREAU HONORAIRE

Présidents Honoraires
†GUITTER. ✲, ⚓, ✠.
GUIGARD, I. ⚜.
VIRAT Père. ✲.
Vice-Présidents Honoraires
†Dr QUIDET. ✲, ⚓.
PICHAUT H., I. ⚜, ✠.
JOURDAIN. ✲. ⚓.
TRIBOULAT. ✲, I. ⚜.

SERVICES DE LA F.A.R.A.C.

Service Juridique
MILLOT, C. ✲. ⚓
Carte du Comb. N° 14.928
SOLAL ✲ et GAYDA

Service des Remises
CASSET. ⚓. ⚜
Carte du Comb. N° 38.658

Commission des Fêtes
E. LESENFANT ✲. ▣. ⚓. ⚜. ✠ ✠
Carte du Comb. N° 20.816

Action Sociale et Propagande
BALME. ✲ ▣. ⚓. ⚜
Carte du Comb. N° 71.418

Placement gratuit
FLIEG
Carte du Comb. N° 446.088

Services Médicaux
Médecine :
Dr PAGNIER. ✲. ⚓
Chirurgie :
Dr BLOCH. ✲. ⚓
Dentiste :
Dr ARNOLD

Commission du Journal
L. MOUSSOU. O. ✲. ⚓
Carte du Comb. N° 123.368

Tir et Education Physique
MESSAL. O. ✲. ⚓. C. ✠✠✠✠■
Carte du Comb. N° 59.687

Porte-Drapeau titulaire
WALCH. ✲. ⚓
Carte du Comb. N° 492
Adjoint
FOUCAUD. ▣, ⚓, ✠, ✠, ✠
Carte du Comb N° 18.778

Rédacteur en Chef : PIERRE L. BENOIT

Rédaction et Administration
28, BOULEVARD DE STRASBOURG, 28
Téléph. : Botzaris 13-46 PARIS-X° Téléph. : Botzaris 13-46

COMITE-DIRECTEUR

Président
J.-E. MAURER, C. ✲,
G. C. ✠, ✠, I. ⚜, ✠, ✠
Carte du comb. N° 188.942

Vice-Présidents
BALME, ✲, ▣, ⚓, ⚜
Carte du Comb. N° 71.418
Léon MOUSSOU, O. ✲, ⚓, ■
Carte du Comb. N° 123.368
E. MILLOT. C. ✲, ⚓, ✠
Carte du Comb. N° 14.928
MESSAL. O. ✲. ⚓, C. ✠✠✠✠■
Carte du Comb. N° 59.687

Secrétaire Général
G. LESENFANT ✲, ▣, ⚓, ⚜, ✠■
Carte du Comb. N° 20.816

Secrétaire Général Adjoint
P. BENOIT, ✲, ⚓, O. ✠✠
Carte du comb. N° 31.430

Trésorier Général
M. MACPHERSON, ✲, ▣, ⚓, ■
Carte du Comb. N° 11.273

Trésorier Adjoint
M. HEBERT, ⚜, ✠
Carte du Comb. N° 38.657

Archiviste
SCHMID, ⚓, O. ✠, ✠, ✠
Carte du Comb. N° 14.324

ADMINISTRATEURS

MINET, ✲, ⚓, I. ⚜
Carte du Comb. N° 16.220
DE CHARMASSE, O. ✲, ▣, ⚓
G. O. ✠, ✠, ✠, ✠, ✠
Carte du comb. N° 45.220.
CASSET, ⚓, ⚜
Carte du Comb. N° 38.658
TRANCHANT, ✲, ⚓, ●, ✠
Carte du Comb. N° 512.312
FAES, ▣, ⚓, ✠, ●
Carte du Comb. N° 66.757

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

HISTORIQUE DE LA F. A. R. A. C.

En 1898, le Colonel de VILLEBOIS-MAREUIL, atteint par la limite d'âge, quittait le commandement du 1er Régiment de la Legion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès. Fixé à Paris et désireux de toujours servir, il groupa en une « Union », bien modeste, les sociétés d'anciens militaires qui végétaient, isolées, dans la Capitale. Sept répondirent à son appel.

Le développement et le succès s'annonçaient rapides quand éclata la guerre entre le Transvaal et le Royaume Uni. Toujours chevaleresque, le Colonel de Villebois-Mareuil mit son épée au service du Droit et de la Justice. Il devait trouver, dans les rangs boers, une mort glorieuse, digne fin d'une vie généreuse et pleine de nobles e.

Pierre WALLARD, président de l'Association des Anciens Chasseurs d'Afrique, reprit le flambeau qu'il transmit ensuite au camarade PLANCHON, mort glorieusement pour la France pendant la grande guerre.

Entre temps, la petite Union était devenue une Fédération comptant 34 unions et sociétés présidée par LEMAIRE, également président des Anciens Chasseurs d'Afrique.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale priva, hélas! la Fédération de presque toutes ses forces vives. Elle se serait trouvée désemparée si le vice-président GUIGARD, secondé par LION et VIRAT PERE, n'avait eu souci de perpétuer le sentiment d'entr'aide et de solidarité qui était la raison même de son existence.

11 Novembre 1918! Les cloches sonnent joyeusement la fin de la guerre et la Victoire. La France entière vibre de gratitude pour ses 1.500.000 enfants tombés au champ d'honneur.

Les unions et sociétés se regroupent, de nouvelles associations se créent : 42 composent la Fédération en octobre 1920. Par 41 voix sur 42 votants, la Fédération confie ses destinées, en un congrès, au Président-Fondateur de la Légion (société de secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments de la Légion Etrangère), le camarade MAURER, constamment réélu depuis par acclamations unanimes.

Récompense officielle, la grande famille, devenue la Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 8 juiillet 1924. Son développement constant fait qu'elle réunit actuellement, décembre 1936, 124 unions et sociétés groupant plus de 130.000 membres.

Tous animés du même esprit de solidarité et de fraternité n'ont qu'une foi commune : l'amour de leur Pays et se tiennent à l'écart des discussions politiques, philosophiques et confessionnelles dont l'action ne peut être que dissolvante.

Affiliée à la Confédération Nationale des Anciens Combattants depuis sa fondation, participant assidument aux travaux de son conseil d'administration et de ses commissions, affiliée également au Comité Départemental de la Seine, la F.A.R.A.C. prend une part active à toutes les discussions pour l'amélioration du sort des Victimes de la Guerre dans le cadre des intérêts généraux du Pays.

Par son esprit conciliateur, par son désintéressement, par son énergie quand il est nécessaire, la F.A.R.A.C. a affirmé la grande place que lui valait déjà son ancienneté parmi les groupements d'anciens combattants.

Elle peut envisager l'avenir avec sérénité parce que son existence et son recrutement se prolongent avec les jeunes qui, leur service militaire accompli, ont hâte de grossir les rangs des amicales formant les rallonges de leur régiment.

UNISSONS - NOUS

L'union fait la force. Pourquoi rester isolé?

Amicalistes, la F.A.R.A.C. répond à vos aspirations : servir et non pas se servir.

C'est un devoir pour vous que de venir collaborer à l'œuvre commune. Vous ne devez pas hésiter.

Vous manque-t-il quelques précisions? Si oui, faites-nous le savoir. Un délégué à la propagande se rendra à tout rendez-vous que vous voudrez bien lui fixer pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

Qu'il soit bien entendu que la F.A.R.A.C. ne s'immisce en quoi que ce soit dans la vie des sociétés qui conservent toute leur autonomie.

Aussi, n'hésitez pas : ADHEREZ A LA F.A.R.A.C.

(Voir page 3 de la couverture la composition de la F.A.R.A.C.)

L'Écho de la F.A.R.A.C.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
28, Boul. de Strasbourg - PARIS-10e
Téléphone : BOTzaris 18-48

ORGANE OFFICIEL
DE LA F. A. R. A. C.
Paraissant le 5 de chaque mois

ABONNEMENT
France : Un an..... 5 fr.
Étranger : Un an..... 10 fr.

Les manuscrits non inseres ne sont pas rendus — La teneur des Articles n'engage que la responsabilité de leur auteur
Les Abonnements partent du 1er Novembre de chaque année
Les Comptes-rendus des Sociétes doivent parvenir au Secretariat General avant le 22 de chaque mois

LA LEGION EN DEUIL !

On honore les braves en proclamant leur courage, en consacrant leur mémoire et en exaltant leur exemple!

C'est ainsi que j'ai la douloureuse mission de faire connaître à tous, la mort prématurée et combien troublante du cher camarade Mäder, Capitaine de réserve, Officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, Commandeur du Ouissam-Alaouite, Vice-Président de « La Légion », membre du conseil d'administration de la F.A.R.A.C. et militant de nombreux groupements d'anciens combattants et victimes de la guerre, dont le corps fut trouvé sur la voie publique à proximité de son domicile dans la nuit du dimanche 21 février dernier.

Ignorant les causes de cette mort foudroyante, je m'abstiens de tout commentaire pour n'enregistrer que le fait brutal de la disparition d'un loyal serviteur du pays, d'un bon camarade dont le souci constant fut de rechercher toutes occasions pour se dévouer à son prochain.

Sa destinée fut celle de tant d'autres qui par un triste jour quittent le sol natal pour venir s'enrôler dans cette glorieuse Légion Etrangère, creuset régénérateur où viennent se fondre déceptions, angoisses et adversité et qui permet de se recréer une vie nouvelle faite d'honneur et de gloire.

Et quand donc les Français voudront-ils comprendre que tous ces parias qui meurent au service de la France, rempart des libertés, leur épargnent larmes et deuils et quand donc les Pouvoirs Publics seront-ils moins parcimonieux pour leur reconnaître, s'ils en expriment le désir, les mêmes droits qu'à nos nationaux!

Etranger! Non pas! O France, depuis quand
Le baptême du sang n'est-il plus un baptême?
Qui donc vous renirait Français sans un blasphème,
Martyrs du Cameroun, héros de Tuyen-Quan?

Oui, vous êtes à nous, et nôtre est votre gloire;
Les lauriers sont à nous dont vos fronts sont fleuris,
Et, parmi les plus beaux feuillets de notre Histoire,
Notre orgueil compte ceux que vous avez écrits. (Dachères.)

Ci-dessous le discours que j'ai eu la douleur de prononcer sur la tombe du cher disparu :

Monsieur le Maire, Mesdames, Mes chers camarades et amis,

La Légion est en deuil, un maillon de la chaîne si fraternellement forgée depuis tant d'années vient de s'en détacher par la mort prématurée de notre très cher et à jamais regretté camarade Mäder dont le dévouement à la Société fut intarissable, car, doué d'un esprit élevé, il sut pratiquer la solidarité dans le sens le plus noble du terme.

La carrière de notre cher disparu est à la fois simple et émouvante.

Né à Bâle, en Suisse, il y exerçait le métier d'ouvrier-serrurier, lorsqu'en 1904, alors âgé de 24 ans, il contracta un engagement de 5 ans à la Légion où il débuta comme ordonnance pour les chevaux du capitaine

Foret; vous dire, mes chers camarades, que Mäder ne répugnait à aucune honnête besogne ayant compris qu'un bon légionnaire était partout à sa place.

A force de travail et de persévérance, Mäder, étant arrivé à se familiariser avec la langue française, se fit admettre au peloton d'instruction des élèves caporaux d'où il sortit brillamment et demanda aussitôt à partir au Tonkin; là sa valeureuse conduite alliée à ses qualités de légionnaire lui valut d'être nommé successivement caporal et sergent.

A l'époque de son retour en Algérie commença la belle épopée de la pacification du Maroc à laquelle il prit part; les combats qui s'y livrèrent furent des plus meurtriers, mais Mäder, quoique blessé et malade des fièvres, eut toujours à cœur de reprendre sa place là où le devoir l'appelait, c'est ainsi qu'il eut l'insigne honneur de participer en 1912 avec la Légion à cette héroïque défense de Fès, qui lui valut la médaille militaire, là même où notre grand chef, le Colonel Gouraud, alors âgé de 45 ans seulement, reçut pour sa brillante conduite et son héroïsme, les étoiles de Général de Brigade.

Et voilà que se déclare la guerre de 1914-1918, Mäder, alors adjudant-chef, n'avait plus qu'un seul désir, prendre place au milieu des défenseurs du Droit et de la Liberté, mais ce n'est pas seulement au Régiment de marche de la Légion qu'il combattit avec vaillance, mais aussi aux bataillons d'Afrique et aux Zouaves où il fut détaché comme cadre.

Cité pour la seconde fois, il fut renvoyé au Maroc d'où blessé et cité à nouveau il revint sur le front français pour y être nommé sous-lieutenant et termine la guerre comme lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur. La paix étant rétablie, il va quitter l'armée active pour jouir paisiblement et honorablement de sa retraite proportionnelle à laquelle il a droit par suite de ses 15 années de services actifs.

C'est alors que j'eus le plaisir de faire sa connaissance, il était à la recherche d'une situation que je lui ai trouvée assez rapidement comme chef du service de l'entretien à l'école des travaux publics de Cachan; là comme au régiment il donne toutes satisfactions à ses chefs qui, j'en suis convaincu, le regrettent et le pleurent aujourd'hui au même titre que nous tous.

Mais son désir de servir dépassait le cadre de ses occupations journalières, il voulut mettre à profit cette sollicitude débordante qui le caractérisait en se dévouant à la cause de ses anciens frères d'armes qu'il affectionnait plus que tout, les considérant comme sa seconde famille; c'est ainsi qu'il occupa au sein de notre société la place prépondérante de vice-président, à la satisfaction et à la gratitude de tous.

Nommé lieutenant de réserve au 46e d'Infanterie à Paris, je fus assez heureux de le recommander à l'ancien Colonel de ce régiment, mon cher et vieil ami, le général Matter, alors directeur de l'Infanterie au Ministère de la guerre, qui, après avoir pris connaissance de ses brillants états de services, de ses nombreuses campagnes, de ses glorieuses blessures et citations, n'hésita point à le proposer pour le grade de Capitaine et par la suite, le fit nommer Officier de la Légion d'honneur, rosette hautement méritée et dignement portée.

En 1926, lorsque Sa Majesté le Sultan du Maroc vint pour la première fois en France, le Résident Général, l'honorable président Steeg, me chargea de répartir parmi tous les anciens combattants conquérants du Maroc, un important contingent de l'Ordre Chérifien, l'Ouissam-Alaouite; mon choix se porta immédiatement sur Mäder auquel j'eus la joie d'attribuer l'une des cravates de Commandeur de cet ordre, distinction justifiée puisqu'il en avait été nommé officier dès 1916.

Messieurs, Mesdames, chers camarades et amis, vous connaissez la merveilleuse carrière de celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure et que nous pleurons du plus profond de notre cœur. Légionnaire dans l'âme, c'était un véritable camarade, plus, un ami au cœur généreux, un homme dans toute l'acception du mot; par sa mort la Légion fait une perte irréparable.

Ah! que le destin est donc cruel! Après avoir échappé à la mort qui maintes fois le guettait au cours de meurtriers combats, il meurt prématurément sur cette terre de France qu'il a aimée au point d'en faire sa seule patrie.

Mon cher Mäder, que cette terre de France, que vous avez toujours si vaillamment défendue et pour laquelle vous avez généreusement versé votre sang vous soit légère; qu'il soit permis à vos frères d'armes ainsi qu'à vos amis qui sont venus vous accompagner pour votre ultime voyage, d'adresser à votre mémoire, l'expression de leur profond et inaltérable souvenir; en mon nom et au nom de tous vos amis je m'incline douloureusement ému et vous dis un suprême adieu.

Madame, Monsieur,

Veuillez recevoir pour vous, avec prière de les faire agréer à toute votre famille éplorée, les condoléances attristées de tous les amis de votre cher frère enlevé à l'affection de tous et soyez certains que la tombe qui se ferme aujourd'hui à jamais sur celui que nous pleurons. sera pour la Légion un lieu de pieux pèlerinage.

J. E. MAURER.

Conseil d'Administration

Séance du 9 MARS 1937

A 21 h. 15, la séance est ouverte par le Président J.-E. MAURER.

Sont présents au Bureau : Le 1er Vice-Président Colonel MESSAL; le Secrétaire Général G. LESENFANT; le Trésorier Général M. MACPHERSON; le Secrétaire Général Adjoint Pierre BENOIT; le Secrétaire Archiviste SCHMID; les camarades CASSET, membres du Comité Directeur, et FOUCAUD, Porte-Drapeau Adjoint.

Sont excusés : Les Vice-Présidents MOUSSOU et MILLOT; les camarades Christian DESPLACES DE CHARMASSE, FAES, HEBERT, MINET, TRANCHANT, membres du Comité Directeur; WALCH, Porte-Drapeau; FAVEREAU, MAYER, Capitaines JARRY, DUTFOY, DEFOSSÉ et MACÉ.

Avant de donner la parole au Secrétaire Général LESENFANT pour lecture du procès-verbal de la séance de février, le Président MAURER a le regret de faire part à l'assemblée des décès :

du camarade MADER, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre, membre du Conseil d'administration de la F. A. R. A. C., premier vice-Président de la Légion, chef du matériel et de l'entretien à l'Ecole des Travaux Publics de Cachan.

de M. MESSAL Jean, père du Colonel MESSAL, vice-Président de la F.A.R.A.C. et Président de la Djellaba;

de Mme DESPLACES DE CHARMASSE, jeune épouse du camarade Christian DESPLACES DE CHARMASSE, membre du Comité Directeur et Président des Anciens du 23e Dragons.

Sur la proposition du Président MAURER, l'assemblée observe une minute de silence en hommage à la mémoire de ces trois disparus et se joint à son Président pour renouveler à leurs familles les condoléances douloureusement émues de la F. A. R. A. C. tout entière.

Le Président MAURER fait connaître, en donnant lecture d'une lettre du camarade DE CHARMASSE, qu'un service religieux sera célébré le mardi 16 mars, à 10 h. 45 en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou à la mémoire de Mme DE CHARMASSE et invite tous les camarades fédérés à y assister aussi nombreux que possible.

La parole est donnée au Secrétaire Général G. LESENFANT pour lecture du procès-verbal de la séance du 9 février lequel est adopté sans observation.

Le pointage des feuilles de présence révèle que 55 Unions et Sociétés sont présentes ou régulièrement représentées, 5 se sont excusées.

Représentations. — La F. A. R. A. C. a été représentée :

Le 20 février, au bal de l'Amicale du Centre de Lourcine par les camarades TRANCHANT et DEFOSSÉ.

Le 27 février, au gala du 1er Zouaves par le Président MAURER.

Le 28 février, au service de *Requiem* célébré par la Djellaba par le Vice-Président MOUSSOU, le Secrétaire Général G. LESENFANT et Mme, le Secrétaire Général adjoint Pierre BENOIT et le camarade WALCH avec le drapeau fédéral.

Le même jour, à la matinée artistique des Anciens du 38e R. I. T. par le Président MAURER, le premier Vice-Président BALME, le Secrétaire Général G. LESENFANT et les camarades FAES, WALCH et Mlle FOUCAUD et Mme.

Le 5 mars, par le Président MAURER et le camarade FOUCAUD avec le drapeau fédéral à la cérémonie de la Flamme ravivée par l'ŒEuvre des Vieux Militaires.

Le 6 mars, par le Président MAURER au banquet présidé par le camarade RIVIÈRE, Ministre des Pensions, en l'honneur du camarade DE BARRAL, Secrétaire Général adjoint de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, promu commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Le même jour, par le camarade WALCH au gala de l'ŒEuvre des Vieux Militaires.

Le 7 mars, par le Président MAURER au dîner amical organisé sous sa présidence par les anciens des 32e et 232e R. I. en l'honneur du camarade ORDONNEAU nommé Officier d'Académie.

La F. A. R. A. C. a été également représentée par le camarade HEURLEY, membre du Conseil d'Administration et Président honoraire des Chasseurs d'Afrique, à la remise d'un étendard aux anciens combattants de la cavalerie à Tonnerre.

Invitations. — La F. A. R. A. C., amicalement invitée, sera représentée :

Le 13 mars par le Président MAURER et le camarade FOUCAUD avec le drapeau fédéral à la cérémonie de la Flamme ravivée par le 12e Cuirassiers.

Le même jour au bal de nuit des Anciens de l'Assurance et à la soirée des Anciens Combattants du 205e R. I. par le Secrétaire Général LESENFANT et Mme, le camarade WALCH et Mme.

Le 14 mars par Mme MAURER, le vice-Président BALME et Mme, le Secrétaire Général LESENFANT et Mme, le Secrétaire Général adjoint Pierre BENOIT et le camarade FAES et Mme à la vente de charité des Anciens des 32e et 232e R. I.

Le même jour à la matinée du 115e R. I. par les camarades Balme, Benoit et Faes.

Le 20 mars à la Flamme ravivée par la Chiffa par le Président Maurer et Foucaud avec le drapeau fédéral.

Le 20 mars également au banquet du 104e R. I. par le vice-Président Moussou.

Le 21 mars à la matinée des A. C. Bretons par Mme Maurer, le premier vice-Président Balme, le Secrétaire Général et Mme Lesenfant.

Le 5 mai à la Flamme ravivée par les Chasseurs d'Afrique.

Le 30 juin à la Flamme ravivée par la Djellaba.

La parole est donnée au vice-Président Colonel Messal qui fait une communication concernant la Flamme.

Le Président remercie le vice-Président Messal de son exposé et invite tous les camarades fédérés à assister à l'assemblée générale de la Flamme.

Admissions. — Le Président met aux voix l'admission de l'Amicale des A. C. du 96e R. I., celle de l'Association des Aveugles anciens combattants et des Aveugles non pensionnés ainsi que celle des Anciens Combattants Montmartrois.

Ces trois sociétés étant admises à l'unanimité, le Président souhaite la bienvenue à leurs délégués.

Le Président des Aveugles, très ému, répond au nom de tous par quelques mots de remerciements.

Courrier. — Lecture est donnée de la correspondance, savoir :

Lettres du Ralliement, de la Chiffa et du 28e R. I. T. donnant la composition de leurs bureaux et le Président Maurer félicite les camarades Douville, Minet, Favereau, ainsi que tous leurs collègues pour leurs élections ou réélections.

Lettre du Comité du Monument au Maréchal Joffre.

Par ailleurs, la F. A. R. A. C. ayant demandé au Secrétaire Général, l'excellent ami Rivollet, de vouloir bien appuyer sa demande de subvention, ce dernier répond « qu'il mettra tout en œuvre pour qu'elle soit examinée avec toute la bienveillance que mérite l'activité de la F. A. R. A. C. et le dévouement que lui apporte ses dirigeants et en tête son Président ».

Situation financière. — La parole est donnée au camarade M. Macpherson, Trésorier Général, qui fait l'exposé de la situation financière ci-après :

En caisse		22.061 65
Recettes	1.781 25	
Dépenses	1.115 90	
En caisse		22.727 »
Fonds de dotation		8.833 33
Loyers d'avance		3.600 »
Actif		35.160 33

Commission des revendications matérielles et d'action sociale. — Lecture est donnée d'une lettre du camarade Ligier invitant tous les membres de cette Commission à assister à la prochaine réunion. Un nouveau vœu soumis par les Anciens des 28e et 228e R. I. est transmis à la Commission pour information, rapport et proposition de solution.

Le Président Maurer informe l'assemblée que le docteur Queuille, ancien Ministre, Sénateur, a été nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National des Anciens Combattants, Mutilés, Veuves et Pupilles de la Nation et, l'ayant félicité au nom de la F. A. R. A. C., donne lecture de ses remerciements.

Par ailleurs, le Président donne la constitution du Comité consultatif de la Caisse des Pensions qui est ainsi composé :

Président : M. Valadier, Sénateur, ancien Ministre; *vice-Présidents :* MM. Planche et Cathala, députés; *Membres :* MM. de Barral, Boé, Cassin, Charron, Fonteny, Jean Goy, ainsi que M. Focher, Président de section au Conseil d'Etat.

Le Président rend compte des différentes réunions auxquelles il a assisté à la C. N. et notamment du compte rendu fait par les camarades français ayant assisté officiellement au Comité permanent international de Berlin où quatorze pays amis et ex-ennemis étaient officiellement représentés; il en résulte que la note dominante a été le désir exprimé unanimement par tous de se consacrer par tous les moyens au maintien de la paix et à l'amélioration des relations internationales entre anciens combattants. Il est rendu compte également de toutes les démarches entreprises par le bureau de la C. N. et notamment des résultats obtenus qui sont tout à l'honneur de tous les dirigeants de la Confédération et en particulier de son Secrétaire Général, le cher camarade Georges Rivollet.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 50.

Le Secrétaire Général : G. Lesenfant.

Comptes Rendus des Sociétés

LA LEGION

Compte rendu de la réunion mensuelle du 13 mars 1937

Une séance funèbre est ouverte à 21 heures sous la présidence du président Maurer qui, après avoir annoncé la mort troublante du cher camarade Mäder, retrace avec émotion ses obsèques qui se sont déroulées le dimanche 27 février dans le petit cimetière de Cachan (Seine)et lit le discours (reproduit en première page de l'*Echo*) qu'il a eu la douleur de prononcer en cette pénible circonstance en présence du frère et de la sœur du cher défunt, de nombreux camarades de la société et d'une grande affluence d'amis et connaissances. Il donne également lecture des lettres de condoléances qui lui sont parvenues du Général Boulet-Desbareau, du Colonel Guinard, des camarades Hildibrand, Walter, Maladry, etc., qui sont aussitôt remises au camarade Brochard avec prière de les faire parvenir à la famille éplorée.

Le président invite l'assistance à se joindre à lui pour envoyer au cours d'une minute de recueillement un souvenir ému sous forme d'une pieuse pensée à la mémoire de celui que nous pleurons tous et la séance funèbre est levée.

A 21 h. 45, le président déclare ouverte la séance ordinaire et prie le secrétaire général de donner lecture du procès-verbal de la réunion mensuelle du 13 février qui est adopté sans observations; sont excusés les camarades Schmid, Jacob et Maladry.

Le camarade Baumgartner, dit « Barret », membre honoraire, habitant Marseille, venant de faire son entrée, le président lui donne l'accolade et raconte dans quelle circonstance il a eu la joie de faire sa connaissance. Il y a de cela 47 ans, Baumgartner étant Caporal-Infirmier au 2e Etranger à Saïda, profita du passage du détachement du 1er Etranger venant de Méchéria pour se rendre au Tonkin pour faire au président et à l'ami Obertin tous deux Caporaux de ce détachement, une réception qui dura une grande partie de la nuit et au cours de laquelle on fit force libations à la santé des uns et des autres, au bon voyage et au retour, et, lorsqu'à l'aube le rassemblement retentit, nous eûmes juste le temps de mettre sac au dos pour reprendre la route de Sidi-bel-Abbès; si les premières heures de marche parurent pénibles, le souvenir de cet amical accueil dissipa vite toute fatigue.

Le camarade Baumgartner fort ému de ce souvenir, remercie le président et l'assistance et pour marquer sa première visite à la réunion remet à la caisse de secours immédiats une somme de 100 francs.

Le président félicite le camarade Poirot à l'occasion de la naissance de son fils et fait des vœux pour le prompt rétablissement de la jeune maman et la santé du nouveau-né.

Le camarade Pold, avec le drapeau, ayant représenté entre autres, avec le camarade Cuerel, la société aux galas de la Division Marocaine et des Engagés Volontaires Etrangers, le président les remercie.

Le camarade Malinonsky fait connaître qu'il vient d'être naturalisé, le président le félicite et se propose de remercier chaleureusement le directeur du service des naturalisations au Ministère de la Justice.

Lecture est donnée d'une lettre de remerciements de Mme Carpentier-Kauffmann. De nombreux secours sont remis à des anciens légionnaires non sociétaires ainsi que des recommandations du camarade Flieg pour des embauchages; plusieurs admissions nouvelles étant enregistrées, le président, avant de lever la séance, rappelle à nouveau que l'assemblée générale de l'U.S.A.L. se tiendra samedi 20 mars au siège et invite tous les camarades à y assister.

Une nouvelle somme de 1.000 francs est remise par le président au trésorier général Viaud, ce qui fait que la somme dont il reste comptable n'est plus que de 798 fr. 80.

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est définitivement levée à 23 heures.

Le secrétaire général : CUEREL.

⁂

ANCIENS ET AMIS DU 401e R.I.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 mars, 10, rue de Richelieu. Y assistaient MM. Kanony, Lazard, Hollier, Lhotte, Dupont S., Rouff et Mme, Foissey et Mme, Vasseur, Bussy, Dussarthou, Versaveau, Thomas, Moureaux.

Après que le Président eut déclaré la séance ouverte, le dépouillement des votes s'effectua.

Résultat du scrutin :

Inscrits, 176 ; votants, 93; majorité absolue, 89.

Ont obtenu :

MM. Forges	93	voix;	élu
Vasseur.	93	—	—
Blaise	93	—	—
Foissey	93	—	—
Leruste	93	—	—
Vivient	93	—	—
Thomas.	92	—	—
Versaveau	92	—	—
Saval	92	—	—
Serru	92	—	—

Voix diverses : Carabin 1 voix; Dupont S. 1 voix; Longuépée 1 voix.

Le camarade Lazard devait être également à réélire cette année, il a été omis sur la liste. Comme il y a un membre manquant sur la liste élue l'année dernière, Lazard a été élu par le Comité à l'unanimité et sera à réélire en 1938 par vote général.

Les 10 membres réélus remercient de tout cœur les camarades qui ont bien voulu les honorer à nouveau de leur confiance et, pour ma part, je tiens à remercier particulièrement les camarades Flament Raoul, Flament Eugène, Grozait, abbé Dufraisse, Duhaut, Dreux, Mâchez, Liegent, Cardon, Beaudet, Naveaux, Serru, qui ont ajouté un mot aimable. Dreux, lui, va se faire « sonner les cloches », ça lui apprendra à m'appeler « la coqueluche des Lilloises », ce qui m'a valu une scène de « jalous'té » épouvantable!...

Sacré Dreux, tu ne changeras donc jamais!...

Après le compte rendu moral et financier qui fut approuvé à l'unanimité des présents, Bussy, " la Muse », nous chanta une de ses œuvres sur le banquet du 11 Novembre et nous fit rire aux larmes. Il a promis de la chanter de nouveau au banquet de Lille. Nul doute qu'il obtiendra un succès mérité.

Erratum du bulletin dernier. — C'est cinq volumes de « Verdun dans la Tourmente » et non quatre que donna le Général Passaga aux Anciens du 401e. Notre Président les attribua comme suit : un à Blaise, président de la section de Lille; un à Flament Raoul, trésorier même section; un à Foissey, secrétaire général; un à Lhotte, trésorier général, et un à Rouff, notre porte-fanion. Je prie le Général Passaga d'excuser cette « coquille » et je lui renouvelle au nom de tous les bénéficiaires, nos bien sincères remerciements.

Solidarité. — Un ancien sergent de la 7e Cie, Riboutet, demeurant 58, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, à Paris (20e), contremaître cimentier en chômage, serait heureux de trouver un travail quelconque. Prière de diffuser. Références excellentes.

Changement d'adresse. — Notre camarade Poncet habite à présent 11, rue de Meaux, Paris (19e).

Félicitations. — Notre excellent camarade Guillevic a été nommé récemment receveur des postes à La Bassée. Nous lui adressons nos vives félicitations.

Nécrologie. — J'ai appris par Duhaut, le décès de notre excellent camarade Westrelin, d'Ecaillon (Nord). Nous prions sa famille de bien vouloir trouver ici l'expression de notre douloureuse sympathie et de nos condoléances attristées. Encore un bon ami qui disparaît prématurément, victime lui aussi, sans doute, des souffrances endurées au cours des années terribles.

Vœux. — La chère compagne de notre excellent ami Blaise a été accidentée. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Le secrétaire général :

A. FOISSEY,

4, rue Torricelli, Paris (17e).

Voici le compte rendu financier pour l'exercice 1936-1937 :

En caisse au 1er mars 1936	3.397 70
Cotisations section de Paris	793 »
Cotisations section de Lille	790 »
Versements à la caisse de secours	269 »
Total	5.249 70
Abonnement à la Flamme	35 50
Abonnement journal F.A.R.A.C. pour 1937	960 »
Participation achat d'un objet d'art décoration Maurer	50 »
Frais du banquet du 11-11-36	300 40
Couronne pour la Flamme	50 »
Frais de bureau	211 60
Secours à un sociétaire	200 »
Total	1.807 50
Solde créditeur au 1er mars 1937	3.442 20

Le trésorier général : LHOTTE.

LE RALLIEMENT DES ANCIENS

du 69e, 269e R. I. et 42e R. I. F.

Réunion mensuelle du 10 mars 1937.

La séance est ouverte par le président Minet, assisté par les vice-présidents Hébert A. et docteur Bilhaud, Viélard et Bernard Emile secrétaires, Delanoi trésorier-adjoint qui déjà, avant l'ouverture, fait une bonne recette, J.-B. Morelle, Baudelot, Henry Pol, Guillemant, Jonnet.

Excusés : Lorétan Jean trésorier général, Charles Albert, Saunier, Valentin, Trouillard, Aubert, Langard, docteur Chamalet, Merloz et Borgniet malades à qui nous souhaitons un bon et prompt rétablissement. Le colonel Vétillard qui devait assister à notre réunion en a été empêché par suite de la maladie assez grave de son beau-père mais nous promet une visite à une plus prochaine réunion afin de se retrouver parmi les A. C. du 69e et tout particulièrement avec sa liaison et ses poilus du 3e bataillon.

Le président remercie les colonels G. Bernard et Régnier-Vigouroux ainsi que notre si sympathique chef de musique Franot du 69e fondateur de la musique des A. C. à Paris, ainsi que notre bon camarade Similowski, membre perpétuel.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adoptée à l'unanimité et sur la proposition du président il sera fait un versement de 600 fr. aux fonds de retraites et un autre de 400 fr. aux fonds libres, le président et le trésorier général Lorétan sont chargés chacun en ce qui les concerne, de faire le nécessaire pour effectuer ces versements.

Le président félicite notre cher camarade René Albert pour sa nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur et lui donne l'accolade aux applaudissements des 85 présents. Albert, adjudant à la liaison du 2e bataillon, cavalier mais bien fantassin avec l'esprit 69e (100 pour 100) membre perpétuel de notre groupement.

« Le Ralliement » a été représenté au service aux morts de notre société sœur du 37e R. I. groupe « Turenne » à St-Ferdinand-des-Ternes par notre camarade Bernard Emile et le drapeau et quelques camarades.

Le président fait savoir le décès du camarade Jules Etienne de Pont-à-Mousson. Etienne était l'un des fondateurs de notre prolonge fondée en 1894.

Lettre du colonel Baltazard, qui remercie vivement les membres parisiens de l'avoir porté à l'honneur comme vice-président d'honneur du groupe de Paris et nous assure de son entier dévouement pour la prolonge du 69e R. I. F.

" Le Ralliement » sera représenté, le 14 mars, à Nancy, par les camarades Hébert vice-président, Bernard Emile et Mme, Henry Pol et le président Minet.

Le camarade Hébert prenant la parole rend compte de la souscription pour les 21 fanions de compagnies qui seront offerts au 69e R. I. F. Il remercie les camarades pour leur gros effort et surtout le capitaine chef de musique Franot, qui désire offrir celui de la musique et les camarades René Albert et Champdavoine qui désirent offrir celui de la 3e C. M. Nécessaire sera fait le 14 mars auprès du colonel Baltazard, la souscription a donc produit 700 francs plus 3 fanions offerts si gentiment.

Hébert fait savoir également que la délégation aura à transporter environ 200 kgs de livres et illustrations dons des camarades de Paris et de Mme Dœuillet, 37, avenue Montaigne et quelques jeux (cartes, ballons de foot-ball, jeux de dames, etc...) qui seront un bon passe-temps et divertiera bien les jeunes camarades du 69e R. I. F.)

Le déplacement à Nancy s'est fait d'une façon inattendue et onus ne nous attendions pas à une si grande et si amicale réception, pleine d'un grand esprit 69 par les nouveaux porteurs de ce cher et glorieux écusson, aussi les échos se répercuteront dans l'avenir et nous sommes persuadés que le 69e sera toujours vivant comme par le passé et maintiendra la tradition.

Banquet très animé et nous pouvons féliciter le président R. Richard, Aubrège trésorier général et bien des camarades Nancéens qui ne nous en voudrons pas de ne pas les désigner faute de place dans le journal.

Le président du banquet, le colonel Baltazard, excusant le président Minet complètement aphone, donne la parole au vice-président Hébert qui prononce le discours ci-dessous :

« Mon Colonel, mon cher Président, chers Amis,

«C'est toujours avec joie que nous répondrons présent à votre aimable invitation. Comment ne pas se plaire au milieu de figures si sympathiques, au milieu de ceux que nous avons connu dans l'active, dans la réserve, pendant la grande tourmente, tous portant fièrement l'écusson 69-269 ou 42e R. I. T., tous animés du même espoir, du même sacrifice, d'un seul idéal, défendre coûte que coûte notre Patrie, vaincre à tous prix. Il n'est pas superflu de dire que notre chef 69 était d'une trempe comme pas beaucoup, son outillage a été détruit par la casse, par le feu, par le travail prolongé qu'on lui a demandé; mais le souvenir qu'il a laissé partout où il a passé ne s'est effacé, et aujourd'hui encore, quand on parle du 69, de suite on répond « Ah! oui, Nancy » et nous, nous répondons « Présent », c'est sur lui que l'on comptait, que l'on a toujours compté tant qu'il a existé. Nous les Parisiens qui savions que le 69 était le gardien vigilant de notre frontière, nous étions fiers d'avoir porté cet écusson. Puis tout-à-coup, plus rien. Fini, restait quoi? nos anciens chefs bien aimés de nous tous, et ils nous e rende aujourd'hui en venant assister à nos réunions, aux vôtres, ces souvenirs, Messieurs, nous les devons à nos chers présidents R. Richard pour Nancy, Minet pour Paris et je serai un ingrat si je n'y associais pas les fondateurs de nos prolonges, pour Paris, tel que Pichaut Henri, qui tout en voyant grand à cette époque, était loin de se douter de ce que l'avenir deviendrait. Entourés de bons collaborateurs, nos deux présidents se mettent à l'œuvre et la main dans la main, après échange d'idées, nous constatons avec joie que ce soit Nancy ou Paris, Paris ou Nancy, nous avions les mêmes points de vue, le même idéal, il n'y avait donc qu'à continuer chacun dans sa sphère une propagande acharnée pour que notre cher 69 vive encore et toujours.

« A Paris, c'est difficile je vous assure, nous avons encore des indifférents, des négligeants, quoique cependant nous constatons avec joie à chaque assemblée générale, que s'il y a des défections, elles sont largement comblées par les retardataires qui viennent à nous et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, ils sont toujours accueillis avec joie.

« A un moment donné, en causant de l'avenir, on voyait qu'un jour notre œuvre pouvait s'éteindre petit à petit. « Le 69 est monté sur Or, il ne périra pas » cela nous donnait du courage et Minet me disait « Toujours en avant ». Quand tout-à-coup, un jour pas très lointain encore, nous apprend une bonne nouvelle, le 69 va revivre, va être reconstitué, c'était pour nous une très grande joie. Mais qui va le reprendre. On désigne bien entendu un colonel et ses cadres, d'abord sur le papier, puis enfin un nom est murmuré, qui est-ce? Nous savions bien que notre ami capitaine Dessassures avait lutté au 26e R. I. pour que sa belle compagnie de « Tradition » soit vraiment 69e, que ses gradés étaient eux aussi animés des meilleurs sentiments, ancré dans leurs esprits la belle âme du 69e, cette belle camaraderie de toujours et qui nous réunis encore en cet heureux jour cela pourra-t-il continuer. Attendons donc les événements.

« Premier appel. — Ce colonel connaissant les origines du 69 nous déclare tout de suite son meilleur sentiment et sa joie de prendre un commandement pareil; en moi, j'ai pensé, avec nous autres il y a du fil à retordre pour commander des têtes de Parisiens comme nous, il aura fort à faire, mais cela ne l'a pas découragé puisque tout de suite il était avec nous de tout cœur. Il nous le prouve en nous invitant à la cérémonie de la remise du drapeau, journée inoubliable pour nous. La minute suprême d'où des mains du général Réquin, il reçoit son commandement et cette page brodée d'or où notre cher écusson apparaît, nous avions enfin un régiment reconstitué et un colonel — son nom — je vous le laisse dire, il aura plus d'écho! « Le colonel Baltazard ».

« A notre retour à Paris, nous avons donc raconté cette belle journée, que de regrets parmi ceux qui n'ont pu nous suivre qu'en pensée.

" Deuxième appel. — Le colonel Baltazard pense à la « Fourragère » et en même temps à nous tous, à ceux qui l'on si chèrement gagnée, comment hésiter un seul instant à une demande pareille, mais oui mon colonel, nous nous sommes associés à votre

géniale idée, de vouloir faire passer à l'épaule des jeunes cette cordelière si légère à porter et si lourde d'événements, de sacrifices, de gloire.

« Puis l'accueil charmant que vous nous aviez fait à Morhange, à Saint-Avold, entouré de vos officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, nous a donné une preuve que sans distinctions de grades, vis-à-vis de nous, vous avez vu en nous tous des Anciens Combattants ayant porté l'écusson 69.

« Cette pensée, mon colonel, nous a été chère, vroyez-le bien, et tous ceux qui ne vous connaissent pas encore à Paris, ceux qui appartiennent à notre groupement du « Ralliement des Anciens des 69e, 269e R. I. et 42e R. I. T. sont unanimes pour que nous vous apportions les reflets de la sympathie que vous avez semé parmi nous et en même temps l'assurance que nous continuerons comme par le passé à maintenir nos jeunes frères d'armes dans la bonne voie en nous associant à leurs peines comme à leurs joies, les aidant dans le civil de notre mieux tout en ne faisant ni politique ni religion.

« Notre politique à nous, c'est celle de notre cher drapeau, celle de notre France forte et unie, le coude-à-coude, ce qui nous a valu de voir la belle prospérité de nos groupements.

« Troisième appel. — Votre cœur, mon colonel, est bien celui de ceux qui ont souffert, aussi vous nous avez demandé de quoi distraire nos jeunes 69.

« Mes amis, votre président et votre serviteur ont encore répondu « présents " parce que nous avons compris votre désir, vos fêtes en sont une preuve, adoucir le plus possible les heures pénibles de la mauvaise saison. Nous nous sommes fait un devoir de réunir quelques livres et jeux, lesquels nous espérons, recevront le meilleur accueil, il y en a même qui sont offerts par des gens qui ne sont pas du 69 mais qui savent ce que le 69 a fait.

« Quant aux fanions, nous avons fait de notre mieux, si notre obole est petite elle est tout au moins sincère et offerte de tout cœur même par celui qui n'a pu que disposer d'une toute petite pièce.

« Avant de terminer, je faillirai à tous mes devoirs de rapporteur si je n'adressais pas un souvenir ému à tous ceux des nôtres « morts » au champ d'honneur ou disparus avant cette assemblée. A vous tous, nous adressons nos meilleurs sentiments et nos meilleurs souvenirs. A vous, mon colonel, une parfaite réussite de vos espoirs à vos cadres de même, et nous sommes sûrs que tous sont unanimes avec vous et de tout cœur, pour refaire de notre cher régiment le plus beau, le plus fort régiment de France.

« Je lève mon verre à la prospérité de nos deux prolonges, à nos chers présidents Raymond Richard, Miner, aux sociétés sœurs, à la presse amie, au colonel Baltazard, à sa famille et aux vôtres.

" Vive le 69e, 269e et 42e R. I. T.

« Vive le 69e reconstitué ».

A la suite du banquet, un bal très animé des plus réussis.

La délégation reprit à regret, le train pour Paris.

Prochaine réunion, mercredi 14 avril 1937.

Le secrétaire général : A. VIELARD.

RANCOURT-VERDUN

Anciens Militaires et Combattants des 151e et 351e R. I.

Etaient présents à notre réunion du 12 mars : général Boulet-Desbareau, colonel de Lattre de Tassigny, colonel Sabatou, lieutenant Romize, chef d'escadron Bourgoin, Mayer président et Mme, Dautruche, Martin, Coussy et ses enfants, Bloch, Blot, Namur, Laffaux, Robert Emile, Grosse, Robert Louis, Godefroy, Belleville et fils, Giroux, docteur Perlis, docteur Muikouski, Declercq et Mme et leur fils, Mayer Henri et Mme, Bouchaud Léon, Bouillard, Aucourt, Lenfant et ses enfants, Fourquemin, Ménard, Ferraud, Mme et leur fils, Baticle, Darmois, Caillet, Manat, Heinziker, E. Lévy, Bentin et ses fils, Bigorgue, Denis, Coustenoble, Canesson et son fils, Carlon, Chemineau, Landry, Bausch, Coussin, Joly, Weiss Roger, Chapart.

Excusés : Torchon, Pector, Rogier et notre ami Chaillet qui est souffrant depuis quelque temps déjà et à qui nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le président Mayer souhaite au nom de tous la bienvenue au colonel de Lattre de Tassigny et le remercie de vive voix de la plus belle journée de notre vie qu'il nous a fait passer à Metz le 30 janvier dernier. Il salue également le lieutenant Romize du 151e qui a bien voulu honorer notre soirée de sa présence.

Mayer ouvre ensuite la séance en annonçant une bien mauvaise nouvelle, celle du décès de notre camarade Fernand Briaux, de la classe 1916 qui a appartenu au 151e puis au 351e comme agent de liaison de la 18e Compagnie, après la dissolution du 351e R. I. Briaux a été versé au 162e R. I. où il fut nommé téléphoniste sous les ordres de notre dévoué président Mayer.

Fernand Briaux qui avait eu une superbe conduite au front a été accompagné à sa dernière demeure par ses amis de la classe 1916 : Bounis, Branger, Bouillard, Bouchard Michel, Chapart. Notre ami Lenfant qui avait eu dans sa section notre pauvre camarade avait tenu a assister aux obsèques. Une belle gerbe de fleurs a été déposée et notre camarade Chapart qui le connaissait tout particulièrement depuis l'école, a retracé au cimetière, la vie simple de ce sympathique ami qui en toutes circonstances n'a eu qu'un souci : faire son devoir.

Notre président a assister le 28 février au service de la Djellaba; accompagné de Belleville et ses fils, Martariche porteur du drapeau, Pector et Bayard, il a assisté à la cérémonie de la Flamme de la 69e D. I.

Le 29 février Ferraud a assisté au comité de l'exécution d'un monument à l'Infanterie; notre camarade en donne différents détails en signalant tout particulièrement qu'il sera grandiose.

Le 13 mars, assemblée générale de la 69e D. I. Notre vice-président Martin y assistera accompagné de camarades.

Le 14 mars, à 10 h. 15, messe de la 69e D. I. aux Invalides. Nos membres sont priés d'y assister nombreux.

En raison du deuil qui a frappé notre président, il n'y aura pas cette année un grand banquet suivi de bal de nuit, mais sur la proposition de plusieurs amis dont Martarèche et Coussy, un simple dîner amical aura lieu le 20 mars à 19 h. 30 au café de la Bourse (18 fr. tout compris) et, pour ne pas perdre la tradition, réunira une cinquantaine de nos bons camarades.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion de notre camarade Marcel Manat, classe 1913, sergent-major au 151e, nous l'assurons de toute notre sympathie et le prions de bien vouloir nous faire savoir les noms des camarades du 151e qu'il connaîtrait, afin de les inviter à faire partie de notre association où le meilleur accueil leur est réservé.

Le président Mayer prie le colonel de Lattre de Tassigny de prendre la parole. Le colonel, porteur de l'insigne de notre association, déclare affectueusement combien il se sent à l'aise avec nous. Il remercie vivement nos camarades de l'avoir nommé membre d'honneur de notre association à laquelle il est tout attaché; puis il fait part de notre beau voyage à Verdun qui est fixé au 29 mai prochain et auquel il participera avec le drapeau, tous les officiers, la musique et un bataillon de 600 hommes du 151e R. I.

Le colonel a pu, en effet, obtenir le déplacement d'environ 1.000 hommes et c'est splendide.

Au cours de ce pélerinage s'effectuera l'apposition à la caserne Miribel d'une plaque de marbre à la gloire du 151e.

Les éléments de Verdun, grâce à M. le général d'Arras, ainsi que la municipalité de la ville, assisteront à cette belle cérémonie et nous remercions bien sincèrement M. le général d'Arras, commandant la 2e brigade légère, de nous apporter son bienveillant appui pour la réussite de cette cérémonie qui sera grandiose.

L'après midi le bataillon du 151e, la musique, tous les officiers du régiment et les anciens de « Rancourt-Verdun " iront faire un pélerinage sur les champs de batailles.

Le lendemain 30 mai, le colonel de Lattre nous invite à aller à Metz pour l'inauguration de sa salle d'honneur. Le colonel rappelle qu'il est désireux d'avoir des photos concernant les principaux faits non seulement du 151e, mais aussi du 351e R. I.; le 351e R. I. est le frère du 151e et par suite, au même titre, je considère que ce glorieux régiment de la défense de Verdun aura part égale dans notre salle d'honneur tout comme le 151e; telles sont les paroles du colonel de Lattre de Tassigny.

Nous invitons donc nos camarades à rechercher dans leurs archives tout ce qui pourrait avoir un caractère important pour la décoration de cette belle salle d'honneur.

Enfin le colonel remercie notre président d'avoir fait distribuer sur l'initiative de notre secrétaire général Chapart, 900 exemplaires d ucompte rendu de la journée de la remise de la fourragère; nos jeunes camarades ont paraît-il, été très sensibles à cette attention et ils conservent de notre venue à Metz, le meilleur souvenir.

Le président Mayer remercie le colonel de Lattre d'avoir organisé et tout prévu pour notre pélerinage à Verdun et profite de la circonstance pour rectifier une omission de notre compte rendu de Metz, omission qui nous navre vraiment car elle touche justement un de nos plus chers officier du 151e R. I., le commandant de Sainte-Croix qui

est actuellement au 162e R. I. Nous aimons à penser que connaissant toute l'amitié et le sympathique souvenir qu'il a laissé et que nous lui rendons bien vivement, le commandant de Sainte-Croix ne nous tiendra pas rigueur de cette omission.

Mayer rappelle que le colonel du Couëdic essaie de former une filialle à Quimper, et que d'autre part, le chef de bataillon Panau pense en créer une à Verdun où de nombreux camarades sont restés. Nous souhaitons d'ailleurs vivement que la cérémonie qui aura lieu le 29 mai détermine et facilite le chef de bataillon Panau dans son entreprise que nous souhaitons sincèrement se voir réaliser.

Le colonel de Lattre sur la demande de notre président remet ensuite la médaille de Verdun aux camarades qui en avaient fait la demande et qui ne la possédaient pas encore.

Le président espère que de très nombreux camarades se joindront à lui le 29 mai. Comme la préparation de ce voyage est assez laborieuse, il demande que les adhésions de principe lui soient données à notre prochaine réunion du vendredi 9 avril. Contrairement à ce qu'il avait été dit, les dames sont cordialement invitées.

Il se fait tard. On procède rapidement au tirage de la tombola dont le lot, 1 litre de rhum revient à notre sympathique ami Declercq.

Le président : A. MAYER.

Le secrétaire général : R. CHAPART.

ASSOCIATION AMICALE ET PHILANTHROPIQUE DES ANCIENS SPAHIS « LE BURNOUS »

Le mercredi 10 mars, à 21 heures, les membres du « Burnous » se sont réunis au siège de la F.A.R.A.C., sous la présidence du Colonel Fabre, président, assisté des membres du Comité directeur.

Membres présents : 30.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté à l'unanimité, et de 10 nouvelles adhésions.

Le président fait part de différentes nouvelles :

Le Maréchal-des-Logis-Chef Renou, du 21e léger du Levant, annonce la naissance de son fils Jean-Pierre le 3 février 1937.

M. Galland-Derreumaux fait part de la naissance de son fils Yves, le 15 février 1937, à Condé-sur-Ifs.

Notre camarade Canolle fait part du décès de son père survenu le 17 février 1937.

Décès du père du Colonel Messal, président de la Djellaba, survenu à Toulouse le 14 février 1937.

Le « Burnous » est désigné pour ranimer la Flamme le mercredi 8 juin.

Notre Association fût représentée durant ces derniers mois à de nombreuses réunions :

Service commémoratif le 28 février 1937 en l'église St-Ferdinand des Ternes, à la mémoire des morts du « Groupe Turenne ».

Messe organisée par « La Djellaba », en l'église St-Louis des Invalides, le 28 février.

Bal de la Division Marocaine au Cercle Militaire.

Notre vice-président Finot est désigné pour assister à la réunion du Comité de la Flamme.

R. Vallée, secrétaire, ayant été délégué pour représenter le « Burnous » à la réunion organisée par les Anciens Dragons, donne un compte rendu de cette réunion.

Il est décidé que les membres du « Burnous » participeront à cette manifestation en assurant le placement minimum de 10 cartes d'entrée à 15 francs.

Il est rappelé que notre banquet annuel aura lieu au « Pavillon Dauphine », le 17 avril, à 20 heures.

Les camarades peuvent se procurer des cartes au prix de 44 fr. (service compris), chez notre trésorier Pivin, 28, rue de Saint-Quentin.

Réunion mensuelle du 1er mars 1937.

La séance est ouverte sous la présidence du Capitaine Jarry, étaient présents le vice-présidents Welter, Lansard, les camarades Perrot, Norbert-Durand, Soifranc et son fils, Ménard, Cettour, Boisseau, Blanc, Livet, Henry, Maupy, Fray, Didier, Testard, Richaud, etc.

Le secrétaire général Bocher donne lecture du procès-verbal de la réunion du 1er février; aucun membre n'élevant d'objections ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président prend ensuite la parole pour donner un compte rendu des événements du mois écoulé :

Le 7, remise d'un étendard à l'Amicale des Anciens Cavaliers du Tonnerrois; messe des Chasseurs cyclistes.

Le 13, inauguration de la plaque du Maréchal Lyautey.

Le 28, à la mémoire des morts du Maroc, messe dite en la Chapelle des Invalides par la Djellaba.

Le 9, réunion de la F.A.R.A.C.

A chacune de ces manifestations, les Anciens Chasseurs d'Afrique étaient représentés.

Le président fait part des prévisions pour le mois de mars. En premier lieu la réception prévue pour le 6, à l'occasion de la nomination du Lieutenant-Colonel de Florange au commandement du 2e Chasseurs d'Afrique.

Messe du 1er Chasseurs le 14. Assemblée générale de la Flamme le 19.

Le 12e Chasseurs à cheval invite les Anciens Chasseurs d'Afrique à se faire représenter à leur dîner et bal annuels qu'ils donnent le 20 dans les salons du Nègre (porte Saint-Denis).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 30.

Réception du Lieutenant-Colonel de Florange

Sous la présidence du Général de Division de Cugnac, assisté du Général de Laclos et du Colonel Lesne (trois anciens Colonels ayant commandé le 2e Chasseurs d'Afrique), les anciens Chasseurs d'Afrique ont offert un dîner au restaurant du Journal au Lieutenant-Colonel de Florange, qui prend le commandement de ce régiment.

Les Généraux de France, Bucant, de Piepape, Prioux, Guespéreau, Chevallier, tous anciens Officiers de Chasseurs d'Afrique, ainsi que le Capitaine Mosca, Attaché militaire adjoint près l'Ambassade d'Italie, assistaient à cette réception au milieu de très nombreux Anciens Chasseurs d'Afrique réunis autour de leur président Jarry et de leurs anciens présidents Moussou et Heurley.

AMICALE DES A.C. DU 25e R.I.T.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 mars 1937

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence d'honneur du camarade Fournier, doyen d'âge.

Etaient présents les camarades Favereau, Ohlmann, Hubert, Potier, Lallement, Margerie, Duployé, Godillat, Chaudet,, Fournier, Prévost, Labory, Abrazard, Saugère, Papillon, Berthelot, Dioudonnat, Mariage, Faguais, David, Nillet, Astaix, Kobus, Raguin et Mme, soit un total de 23 membres.

Se sont excusés nos camarades Bayle, Bruneau et Lécuyer.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de l'assemblée générale de 1936 et de l'assemblée ordinaire du 2 décembre 1936. Ces deux procès-verbaux mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Le président d'honneur donne la parole à notre trésorier Hubert, lequel nous rend compte de la situation de la Société au 31 décembre 1936.

Recettes au 31 décembre 1936		1.350 25
Dépenses au 31 décembre 1936		659 35
Reste en caisse au 31 décembre..		690 90

Notre camarade Faguais, commissaire aux comptes, donne connaissance à l'assemblée de son rapport financier, lequel expose d'une façon rigoureuse l'état de la caisse qui se décompose ainsi :

En caisse au 1er janvier 1936		860 30
Recettes :		
Cotisations	420 »	
Remboursement frais	4 »	
Vente d'insignes	46 »	
Don sur ristourne comm.	6 50	
Coupon rente 5 %	13 45	
		489 95
Recettes totales au 31 décembre..		1.350 25
Dépenses :		
Loyer F.A.R.A.C.	201 »	
Abonnement F.A.R.A.C...	285 »	
Frais correspondance	70 20	
Achat insignes	90 »	
Soldat inconnu	10 »	
Frais de mandat	3 15	
		659 35
Solde en caisse au 31 déc. ..		690 90

Faguais exprime à Hubert toute sa satisfaction pour la tenue de ses comptes; et, il demande à l'assemblée de s'associer à lui pour féliciter notre trésorier et le remercier de son dévouement et de l'exactitude qu'il apporte dans sa gestion. L'assemblée entière se joint à Faguais et l'approbation des comptes mise aux voix est adoptée sans observations.

Le président d'honneur, prenant la parole, procède au renouvellement du Comité directeur.

Il demande aux membres présents que ceux qui voudraient poser leur candidature veuillent bien se nommer; le silence le plus absolu règne, aucune voix ne se faisant entendre.

En conséquence, Favereau, notre président sortant, est réélu; il veut bien encore rester à la présidence, mais à la condition que ses deux vice-présidents restent à ses côtés.

Margerie, 1er vice-président sortant, rouspète un peu, alléguant avec forces détails les charges écrasantes qu'il a, mais comme il est un dévoué il consent également à demeurer à son poste.

Ohlmann, 2e vice-président, expose que malgré tout son désir son état de santé ne lui permet pas de continuer à remplir tout son devoir; et, il serait désireux d'être remplacé à son poste.

Le président Favereau espère cependant qu'Ohlmann reviendra sur sa décision et, pour le seconder à la vice-présidence ainsi que dans sa mission auprès de la F.A.R.A.C., il propose qu'un 3e vice-président soit nommé. Il demande à notre camarade Kobus, lequel accepte par bonne camaraderie pour Ohlmann et pour nous tous. Cette proposition obtient les suffrages des membres présents et, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité. En conséquence notre ami Kobus est élu 3e vice-président.

Pour le restant du Comité, étant donné qu'aucun postulant ne se présente, et, pour abréger le débat, le Comité sortant s'offre de rester à son poste encore cette année. avec l'espoir cependant que des camarades aussi dévoués qu'il a pu être, et il y en a, voudront bien le remplacer.

Cette proposition, mise aux voix, ne rencontre naturellement aucun avis contraire.

Le Comité tout entier est maintenu et se trouve composé, pour l'année 1937, ainsi qu'il suit :

Président : Favereau; 1er vice-président : Margerie; 2e vice-président : Ohlmann; 3e vice-président : Kobus; secrétaire : Potier; secrétaire adjoint : Prévost; trésorier : Hubert; trésorier adjoint : Mariage.

Notre camarade Ohlmann, toujours dévoué et étant secondé par Kobus, accepte de rester encore pour cette année sur la brèche.

Sont ensuite réélus membres du Comité : les camarades Lécuyer, Arbault, Papillon, Cornu, Papin.

Commissaires aux comptes : les camarades Faguais, titulaire, et Abrazard, suppléant.

Délégation aux obsèques. — Titulaires : Abrazard, Papin, Lécuyer, Kobus; suppléants : Papillon, Godillot, Abrazard, Margerie.

Délégués à la F.A.R.A.C. : Favereau, Ohlmann, Kobus.

Commission des fêtes : Commandant Bayle, Prévost, Lécuyer et Bruneau, adjoint.

Le président Favereau remercie le président d'âge; il adresse également ses remerciements aux membres du bureau pour leur dévouement, ainsi que les camarades présents pour la confiance qu'ils lui ont témoigné.

Le président expose à nouveau l'espoir qu'il a de la venue prochaine de nos camarades mayennais; il suppose que leur visite ne sera pas beaucoup avant fin juin.

Ohlmann, demandant la parole, nous fait remarquer que dans la situation de caisse exposée par Hubert, au compte Dépenses, le loyer et l'abonnement à la F.A.R.A.C. y figurent pour 486 fr. Il invite les camarades à exposer leurs idées pour tâcher de porter remède à notre déficit, lequel provient de cette lourde charge. Le président propose de porter la cotisation à 12 fr. au lieu de 10 fr., taux actuel. Quelques autres camarades, parmi lesquels Papillon, demandent que la cotisation soit portée à 15 fr. Kobus, intervenant, nous dit avec justesse qu'il estime que cette augmentation de 5 fr. n'est nullement exagérée et il invite les camarades à accepter cette petite augmentation.

Ohlmann se rallie à cette proposition, mais avec la réserve expresse que ceux de nos camarades qui se trouveront dans l'impossibilité de supporter cette différence, soient exonérés de cette augmentation.

Le président met aux voix de porter la cotisation à 15 fr. avec la réserve faite par Ohlmann. Cette proposition, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité ; cette augmentation de cotisation ne partira que pour l'année 1938. Notre ami Ohlmann remercie l'assemblée en son nom, et en celui des camarades qui seront exonérés.

Le président nous fait part qu'un Comité est formé dans le but d'élever un monument à l'Infanterie. Il propose que notre Amicale participe à la souscription en versant 25 fr. ou 50 fr. Malgré la pauvreté de notre caisse, l'assemblée entière vote la somme de 50 fr., estimant que pour nous, vieux biffins, c'est un devoir. Ohlmann veut bien se charger de faire le nécessaire auprès de la F.A.R.A.C.

Kobus, demandant la parole, nous dit l'intention qu'il a de demander au président Maurer ce qu'il compte faire au sujet du drapeau international. Il demande à l'assemblée de lui donner son assentiment pour qu'il puisse poser la question au nom du 25e R.I. tout entier; nous ne pouvons connaître qu'un seul drapeau : le drapeau tricolore!

Le président nous informe qu'il a représenté le 25e R.I.T. à la fête donnée par la Djellaba. Il remercie notre camarade Dioudonnat de nous avoir fait la surprise agréable de se trouver parmi nous.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h. 30.

Le secrétaire.

⁂

LES CHAMOIS

Compte rendu de la réunion du vendredi 12 mars 1937.

La séance est ouverte à 21 h. 45 par le président, docteur Jean Gardinier, assisté des camarades Thomas, vice-président, Kiki Sansoz secrétaires, Veron et Verdun trésoriers, Bouvier, H. Dusseau et Teyssedre, membres du Comité.

Excusés : Col. Reboul, Godeau, Prophete-Chantagnat, Bron et Gerente.

Remarqués parmi les présents: Arbet, Bertholet, Bozet, Cherfils, Fenestraz, Gaide, Garin, Bruyas, Leclerc, Carcey, Gaide, Libault, Merceyrol, Mercade.

Mis au courant de l'invitation faite par M. Laperrière, président de la Philanthropique Savoisienne, de participer au transfert de la Flamme de Paris à Chambéry, à l'occasion du XXIe Congrès des Anciens Combattants de la Savoie qui se tiendra les 15 et 16 mai à Chambéry et des raisons qui ont motivé l'abstention, les « Chamois » tout en ne désapprouvant pas nettement leur secrétaire général, donnent mission à celui-ci de faire connaître dans le plus délai au président de l'A. A. C. S. R. P. qu'ils entendent ne pas rester étranger à cette manifestation, en tant que le plus ancien et le seul groupement d'A. C. d'un régiment de Savoie et demandent la place qui sera réesrvée à l'Amicale dans la garde d'honneur de la Flamme.

Le secrétaire général fait part de l'entrevue qu'il a eu avec le général Dufieux qui envoie à tous ses « Chamois » l'expression de sa fidèle amitié.

Le président donne des nouvelles sur l'état de notre camarade Chautagnat, qui est maintenant hors danger, puis fait un exposé des directives données aux artistes Anciens Combattants en vue du concours pour le monument à l'honneur de l'Infanterie.

L'anonymat devant être respecté, il ne nous est pas possible de féliciter ouvertement l'auteur du projet, mais les « Chamois » ont témoigné leur satisfaction au président et l'ont chargé de transmettre leurs félicitations à l'anonyme!

La question du Congrès est renvoyée à la Commission, toutefois il est bien entendu que si pour des raisons majeures, il ne peut avoir lieu à la date prévue, « Les Chamois » de Paris se rendront en grand nombre le 9 mai 1937 à Souchez pour l'inauguration d umonument à Barbot et à la 77e D. I. Tant pour rendre hommage à leurs camarades tombés sur la terre d'Artois que pour remercier ceux qui ont pris l'initiative du souvenir aux défenseurs d'Artois.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 9 avril 1937 à 21 heures au siège social, 4, rue Saint-Denis.

La séance est levée à 23 h. 45.

Le secrétaire général : KIKI.

⁂

SOLFERINO

Anciens des 76e, 276e et 36e R. I. T.

Réunion du 2 mars 1937.

La séance est ouverte à 21 heures, par notre camarade Macpherson, président.

Excusé : Jobert.

La parole est donnée au secrétaire-général, pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté sans observation.

Notre président donne connaissance de la correspondance : lettres des camarades Ramponneau et Batard.

Puis, il nous fait part qu'un Office de Placement fonctionne à la F. R. A. C. et est ouvert les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, de 19 h. 30 à 21 heures, à la disposition des camarades sans emploi, notre président compte que cet Office rendra de grands services.

Il rappelle que notre déjeuner annuel a lieu dimanche 14 mars à midi 30, à la Taverne des Brasseries Dumesnil, 73, boulevard Montparnasse, et demande leurs adhésions aux camarades non encore inscrits.

La parole est donnée à notre camarade Rosier, pour l'exposé de la situation financière, arrêtée au 28 février 1937, et qui est acceptée à l'unanimité.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 avril.

Le Secrétaire-général : SCHAAFF.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS des 38e et 238e d'Infanterie

Compte rendu de l'assemblée annuelle du 9 mars 1937.

Séance ouverte à 21 h. 30 par le président Miard.

25 sociétaires présents.

La bienvenue est souhaitée à notre nouveau camarade **Thomas.**

La parole est ensuite donnée à notre président d'âge Adenot, pour le renouvellement du bureau pour 1937.

Après une très courte discussion, le bureau sortant est réélu à l'unanimité des présents sauf que notre camarade Hostain, remplace nomme membre du comité, notre camarade Vejus, que son travail absorbant et son départ de Paris pour la banlieue, ne lui permettent plus de suivre assidument nos réunions. Nous espérons que sous peu il lui sera permis de reprendre sa place parmi nous. Nous le souhaitons.

A la suite du vote ci-dessus, le bureau pour 1937 est composé comme ci-dessous :

Président d'honneur : le colonel Roux;
Président : Miard;
Vice-présidents : Angénieux, Duffit;
Secrétaire : Adenot;
Trésorier : Fabre;
Trésorier-adjoint : Pele;
Membres du bureau : Faury, Fontanier, Hostain, Lasalle, Petetot, Pic.

Notre président Miard remercia chaleureusement tous les sociétaires pour cette nouvelle marque de confiance et de sympathie. Il fut vivement applaudi.

Pour la promenade du mois de juin, il a été décidé qu'elle se ferait à Rouen.

A la réunion du 12 avril, la date en sera fixée et seront donné tous les renseignements concernant le coût de cette promenade.

Devant le grand succès obtenu par la causerie faite au mois de décembre par notre camarade Petetot, une nouvelle sera faite à l'issue de la réunion du 12 avril.

C'est notre cher président Miard qui la fera et aura pour objet « la motorisation dans l'armée ». Sujet bien actuel, que tout le monde doit connaître et qui sera très très intéressante.

Vu l'empressement que vous avez mis pour entendre la causerie d enotre camarade Petetot, nous avons la certitude que vous en ferez de même pour celle de notre président Miard.

Réunion donc pour le lundi 12 avril à 21 heures chez Fontanier, 99, rue St-Lazare à Paris.

Venez nombreux nous vous en prions, et il le faut.

Ordre du jour

Approbation du compte rendu de l'assemblée du 9 mars.

Promenade de juin.

Causerie par le président Miard.

Pour le Comité : FABRE.

P.-S. — Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Mme Cassard, épouse de notre ancien trésorier et bon camarade. Qu'il reçoive nos plus vives et sincères condoléances pour le terrible malheur qui le frappe.

5e R.A.P.

La séance est ouverte à 21 h. 30 par notre camarade Aubert, vice-président, en remplacement de notre président, le Commandant Chenal, appelé dans les Vosges auprès de son frère gravement malade.

Notre vice-président nous apprend également la mort du camarade Etienne.

Nous avons eu le plaisir de revoir parmi nous le camarade Collin.

Notre sympathique trésorier fait appel aux camarades qui n'ont pas payé les cotisations et ceux-là sont encore très nombreux. Allons, retardataires, ne remettez pas à plus tard, nous sommes très pauvres, vous le savez...

La sortie de printemps a été fixée au 13 juin pour Fontainebleau, espérons qu'à celle-ci nous n'aurons pas de grèves...

A notre réunion d'avril, les camarades qui désirent y prendre part voudront bien se faire inscrire, les prix leur seront communiqués par la suite.

Il est également rappelé que la Flamme sera ranimée par le 5e, le 22 mai prochain.

La distribution des photographies de Verdun, qui avaient été prises en commande le mois dernier, ont été distribuées au grand plaisir de tous les camarades. Puis l'ami Bouzard a procédé à la projection cinématographique de l'inauguration du Monument de Verdun.

Le samedi 13 mars, une délégation de notre Amicale (avec son étendard) a assisté à l'inhumation de notre bon camarade Etienne et a présenté à sa famille les condoléances émues et affectueuses de tous nos amis.

Prochaine réunion le 8 avril aux « Armes de la Ville ».

Le Comité.

AMICALE DES A.C. DU 38e R.I.T.

Lisez d'abord, mes chers camarades, le compte rendu de notre réunion du 5 mars. Ensuite nous parlerons de notre fête du 28 février dernier.

Notre président communique que notre camarade Plessier a été victime d'un accident de travail qui aurait pu avoir de graves conséquences. Atteint à la tête par le retour d'une pièce de bois, Plessier n'a dû qu'à des soins rapides et dévoués d'éviter la perte d'un œil. Nous souhaitons à notre excellent camarade une guérison prompte et sans suite mauvaise.

Notre président et Macé ont représenté l'Amicale au Comité national du monument à la gloire de l'Infanterie française. Si, à titre personnel des camarades où leur famille désirent souscrire pour l'érection de ce monument, notre camarade Gonon se fera un plaisir de recevoir les sommes offertes et les transmettra au nom et pour le compte des donateurs ou donatrices directement au trésorier du Comité. D'avance il remercie les personnes qui s'intéresseront à cette œuvre.

Naissance. — Notre Comité est heureux de faire connaître que Mme et M. Roger Picque ont annoncé la naissance de leur fille Francine. Que les heureux parents, que Madame et notre bon camarade le Commandant Plicque trouvent ici nos plus sincères compliments et qu'ils acceptent tous nos souhaits de bonheur pour leur petite Francine.

Et maintenant, chers camarades, quelques lignes sur la fête annuelle.

Dans le cadre où nous avons connu déjà bien des succès, rue Blanche, notre commission des fêtes, que préside Gaujard, a présenté aux amis du 38e R.I.T. un programme très réussi, si j'en crois les échos qu'en ma qualité de secrétaire je me suis employé à recueillir auprès des assistants. Très bons artistes, jeunes et charmantes danseuses, accompagnement parfait, le tout vraiment digne d'éloges. Et comme toujours beaucoup d'entrain pour la partie dansante. Décidément, on reste jeune chez les territoriaux.

Le Colonel Donzel que nous remercions encore d'avoir honoré notre fête par sa présence avait à ses côtés M. le président général Maurer, les présidents de la F.A.R.A.C. et de nombreux présidents de sociétés amies de notre Groupement.

A tous notre président Gonon avait, dès avant le lever du rideau, adressé ses remerciements en s'excusant de devoir s'exprimer hâtivement pour laisser le plus de temps possible au plaisir promis à l'assistance; un mot aimable aussi aux nombreux donateurs pour la tombola, aux artistes, dont le talent offert généreusement fut tant apprécié, la fête commençait et... ce fut encore une bonne journée pour notre caisse de secours.

Et maintenant, chers camarades, pensons à l'an prochain.

Prochaines réunions : vendredi 2 avril, vendredi 7 mai.

Le secrétaire : E. GEISSLER.

SECTION DE ROUBAIX

La réunion trimestrielle des Anciens des 151e et 351e R.I.

La réunion trimestrielle du groupement a eu lieu à Mouvaux, où une section importante existe.

Cette réunion était présidée par M. Pauchant, président, entouré de MM. Gardenne, vice-président; Delplanque, vice-président; Bourgeois, secrétaire; Dalle, secrétaire adjoint.

En ouvrant la séance, M. Gadenne, vice-président, souhaite la bienvenue aux cinquante membres qui assistent à la réunion. M. Pauchant lui succède, il remercie les Mouvellois du chaleureux accueil qu'ils réservent chaque fois à leurs amis de Roubaix. Puis il rend hommage à la mémoire de M. Deporter, sociétaire assidu et ouvrier de la maison Pauchant, décédé mardi dernier et dont les funérailles ont eu lieu vendredi 19. Il fait ensuite appel aux sociétaires pour qu'ils remettent tous la carte d'identité avec leur photo en vue de faire établir un cadre-souvenir.

Pour l'excursion de la Pentecôte (16 mai) à Bruges, Zeebruge et Ypres, il reste quelques places qui peuvent être retenues au siège.

Pour répondre au chaleureux accueil reçu lors de la visite à Metz le 30 janvier, il est

décidé que le banquet sera devancé et aura lieu le 18 avril, jour de la réception du colonel commandant le 151e et du général Boulet-Desbareau, ex-colonel du 351e. Des convocations et bulletins d'adhésion seront adressés en temps utile. Ce jour-là aura lieu également le jeu de dés annuel au profit de la Caisse de secours. On peut se procurer des cartes au siège.

A l'occasion de la fête du régiment à Verdun et de l'inauguration d'une plaque à la caserne Méribel, une sortie est prévue pour cette date. Une vingtaine d'adhésions ont été déjà reçues.

Avant de clore l'assemblée il est procédé au tirage de la tombola.

Un vin d'honneur offert par les membres de Mouvaux termine cette belle réunion, et tous se séparent en se donnant rendez-vous à la fête du 18 avril prochain.

***

AMICALE DES ANCIENS DU 23e DRAGONS

Deuil. — Le mardi 16 mars, à 10 h. 30, a été célébré, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, un service religieux à la mémoire de Mme Christian Desplaces de Charmasse, décédée le 17 février 1937, et femme de notre président.

De nombreux camarades avaient tenu, par leur présence, à témoigner leur affectueuse sympathie à de Charmasse et parmi ceux-ci : les Généraux Féraud, Détroyat, Pasteur et Blavier; les colonels de Bazelaire, Jacottet, commandant le 6e Dragons, Brenet; le Capitaine de Vaux, du 6e Dragons; Pierre Bassetti, Pierre Benoît, Henry Larue, Pierre Roques, Pierre Marret, Henri Benoît, Troulet, Chauvot du Fresne de Virel, Philippe Sustrac, Combier, Debonnaire, Lardy, Pigeon, notre doyen; Rouchon, etc.

Le président E. Maurer, les camarades Léon Moussou, Gaston Lesenfant, Marius Macpherson, Gonon, etc., représentaient la F.A.R.A.C.

Beaucoup de camarades s'étaient excusés.

Remerciements

Mes chers camarades,

Votre Président, dans l'impossibilité d'adresser individuellement ses remerciements, très touché et très reconnaissant de la sympathie qui lui a été prodiguée dans son deuil, prie tous ceux qui lui en ont témoigné, soit en venant assister au service du 16 mars, soit en lui écrivant, de trouver ici l'expression de ses remerciements les plus sincères.

Christian de Charmasse.

Fédération des Sociétés d'Anciens Dragons. — La Flamme sera ranimée le *samedi* 3 avril 1937 à 18 h. 30 par toutes les Amicales d'anciens dragons réunies.

Les camarades de notre Amicale sont priés de venir nombreux ce soir-là, à l'Arc de Triomphe.

La Fédération se rassemblera à 18 heures à la station George-V et montera à 18 h. 15 à l'Etoile, précédée d'une musique militaire.

Services funèbres. — La Fédération des Dragons fera célébrer une messe aux Invalides à la mémoire de tous les Dragons morts pour la France, le dimanche 4 avril 1937, à 10 h. 45. D'autre part, la Fédération des Cuirassiers fera également célébrer une messe, aux Invalides, à la mémoire de tous les Cuirassiers morts pour la France, le dimanche 2 mai 1937, à 10 h. 45.

Concours hippique. — Deux concours hippiques auront lieu cette année : l'un, en avril, national et annuel; l'autre, en mai, international, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1937. A cette occasion, une soirée de gala aura lieu le 30 avril 1937, à 21 heures, au Cercle Militaire, place Saint-Augustin, pour recevoir les équipes de cavaliers qui sont allées porter haut et ferme les couleurs françaises à l'étranger, et les équipes de cavaliers étrangers prenant part au Concours hippique international du 6 au 12 mai prochain.

Prix de la carte d'entrée : 15 francs.

La Flamme sous l'Arc de Triomphe. — Notre Amicale est désignée pour ranimer la Flamme le *mercredi* 19 *mai*, à 18 h. 30.

Nous en reparlerons dans l'*Echo* de Mai.

Pierre Benoit.

***

Section de Lille

Réunion du 14 mars chez Blampain. La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence du camarade Blaise. Sont présents : Blaise, Blampain, Buhot, Demeyer, Dreux, Flament, Guillevic, Lemerre, Matthey.

Notre secrétaire et ami Matthey dit qu'il a envoyé 250 convocations individuelles pour le banquet. Il remet à chacun des cartes d'invitation pour le bal. Il propose ensuite de placer un écusson aux insignes du 401e sur le balcon du siège. Confiance lui est faite pour l'acquisition aux meilleures conditions de cet écusson. Matthey assurera la permanence au siège à partir de 9 heures le jour du banquet. Buhot est chargé de l'achat de fleurs; Flament, de l'achat de cotillons, et Blaise, de l'impression des menus. Le fanion sera porté par notre camarade Foutrein. Le comité se réunira le jeudi 1er avril, à 19 heures, chez Blampain, pour prendre les dernières dispositions et arrêter le nombre de couverts avec l'hôtel Maréchal.

Notre camarade Dreux annonce une heureuse nouvelle qui lui est parvenue par Radio-Normandie. Un de nos meilleurs camarades, nous dit Dreux, vient d'être l'heureux gagnant d'un lot important, très important même. Toutes nos félicitations à ce cher Maurice. La séance est levée à 20 h. 15.

Le vice-président : Blaise.

Changement d'adresse. — Doyen Elisée, 12, rue Gustave-Nadaud, Malo-les-Bains.

P.S. — Le communiqué ci-dessus était rédigé quand nous avons appris que le lot important gagné par notre excellent camarade Barbry, ne consistait qu'en 250 gr. de café Jihair. Nous ne l'en félicitons pas moins et souhaitons qu'il ne s'arrête pas en si bon **chemin de la fortune.**

DÈPOT
DE
FILATURES
E. HOSTAIN

Carte du Combattant N° 457.643 — Ancien des 38e et 238e R. I.

6, RUE JOUBERT, 6

A deux pas des Grands Magasins,
entre les Rues de la Chaussée d'Antin et de Mogador.

LES MEILLEURES LAINES
LES COLORIS LES PLUS VARIÉS
à des Prix Imbattables

VENTE DIRECTE, de l'USINE aux particuliers
C'est une Économie de 30 % que vous réalisez pour tricoter des pulls, écharpes, robes, chaussettes, etc...

REMISE DE 5 % AUX MEMBRES DE LA F.A.R.A.C.

— CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE —

CARTE DU MOBILISE

Comme suite au vote par la Chambre des Députés, dans sa séance du 5 mars 1936, d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à instituer une Commission d'Etudes en vue de la création, à bref délai, d'une Carte du Mobilisé, le Ministre des Pensions vient de créer cette Commission par décret du 2 décembre 1936, publié au *Journal Officiel* du 3 décembre.

∴

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LE CHOMAGE

Notre camarade Jean Taurines, président de la Commission de Contrôle des Emplois Réservés, a reçu du Ministre du Travail la lettre suivante:

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation pénible dans laquelle se trouvent actuellement les anciens combattants en chômage.

« Vous demandez, en conséquence, que certaines mesures soient prévues à l'effet de réserver aux anciens combattants un droit de priorité pour leur placement dans les entreprises et, en particulier, dans celles qui exécutent des grands travaux en vue de lutter contre le chômage.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la question a été déjà examinée par le Conseil National de la main-d'œuvre. Celui-ci a émis un avis tendant à ce que :

« Pour permettre de donner satis-
« faction aux employeurs qui deman-
« deraient des anciens combattants,
« le mot « combattant » soit inscrit
« sur la fiche du demandeur d'em-
« ploi qui justifierait de sa qualité
« d'ancien combattant, sans que cette
« inscription donne droit à priorité. »

Conformément à l'avis exprimé par le Conseil National de la main-d'œuvre, mon administration a adressé, le 31 août 1932, aux préfets sous le timbre « Office Départemental de Placement », une circulaire en vue de l'application des mesures ci-dessus indiquées.

CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

Le Président de la République Française,

Vu la loi du 4 juillet 1935 instituant une Croix du combattant volontaire en faveur des combattants volontaires de la guerre 1914-1918;

Vu le décret interministériel du 28 novembre 1935 fixant, en exécution de la loi précitée, les conditions d'attribution de la Croix du combattant volontaire;

Sur le rapport des ministres de la Défense nationale et de la Guerre, de la Marine et de l'Air,

Décrète :

Article premier. — Le délai d'un an prévu à l'article 6 du décret du 28 novembre 1935 est prorogé jusqu'au 1er décembre 1937 inclus.

Art. 2. — Les ministres de la Défense nationale et de la Guerre, de la Marine et de l'Air sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République Française.*

Fait à Paris, le 18 novembre 1936.

Albert LEBRUN.

∴

MEDAILLE MILITAIRE

Le tableau de concours pour la Médaille Militaire pour l'année 1936 a été publié aux *Journaux officiels* des 1er et 3 novembre 1936.

Le *Journal officiel* précise que les militaires figurant à ce tableau de concours seront tous compris dans la promotion du 1er janvier 1927, sauf, bien entendu, si l'enquête de moralité à laquelle il va être procédé d'urgence était défavorable.

Nous informons nos camarades et lecteurs qui voudraient vérifier leur inscription au dit tableau, qu'ils peuvent se procurer. à l'Administration du *J. O.*, 31, quai Voltaire, à Paris, les numéros des 1er et 3 novembre 1936, qui leur seront adressés contre 0 fr. 60 l'exemplaire, plus les frais d'envoi.

SOCIETE AMICALE DES ANCIENS DU 12e CUIRASSIERS ET DU GROUPE LEGER DE LA 7e D. C.

Assemblée générale

Le jeudi 10 décembre dernier eut lieu notre Assemblée générale pour le renouvellement du Bureau. Beaucoup de camarades avaient tenu à être présents à cette très importante réunion. Notre ami Edmond Cohen trésorier général, (j'allais écrire : Général des Trésoriers!) nous fit un compte rendu financier d'une sagesse digne de Sully : prospérité, économie, ressources en caisse, etc., il en fut vivement félicité par tous.

Notre Président, Maurice Cusin, nous parla brillamment de la bonne marche, toujours ascendante, de notre Amicale, fit un bref résumé de nos réalisations de 1936, puis déclara les membres du Bureau démissionnaires afin de procéder à de nouvelles élections à bulletins secrets. Au premier et seul tour furent élus :

Votants : 34.

Président : Cusin Maurice, 33 voix;
Vice-présidents : Poustis, 23 voix; Bulteau, 19;
Secrétaire Général : Maussion, 29 voix;
Secrétaire-adjoint : Caucal, 25 voix;
Trésorier général : Cohen, 29 voix;
Trésorier-adjoint : Pastorelli, 22 voix;
Archiviste : Stein, 18 voix;
Membres du Bureau : Baldran, 26 voix; Thielly, 25 voix; Lévêque, 24 voix; Langlet, 25 voix; Proudhon, 25 voix; Riberolles, 28 voix; Féburier, 22 voix.

Les camarades Wanger et Marcille ont été nommés porte-drapeau suppléants pour venir en aide à l'ami Riberolles, notre cher emblème étant souvent demandé maintenant pour des manifestations d'Anciens Combattants.

Après ce vote massif qui, en nous renouvelant encore votre confiance, fortifie notre énergie et nous donne de nouveaux devoirs, notre cher Président Maurice Cusin remercia l'Assemblée en notre nom à tous, et la

JEAN
Maitre-TAILLEUR
— Ex-Coupeur —
de Grandes Maisons
6, Rue Villebois-Mareuil

COMPLETS, PARDESSUS
— en tous genres —
TISSUS Anglais et Français

Conditions exceptionnelles
aux Membres de la F.A.R.A.C.

Tél. : ÉTOILE 54-12
R. C. Seine 428.536
PARIS-17e

soirée se termina dans la joie et le plaisir de nous retrouver toujours si unis, et des toasts nombreux furent portés à la grandeur de notre belle Amicale.

Le Secrétaire : Lucien MAUSSION.

Notre banquet. — Comme nous l'avions fait savoir par notre circulaire de février, beaucoup de camarades de province nous ont écrit afin de bien vouloir remettre notre banquet à une date coïncidant avec l'Exposition Universelle de 1937. D'accord en cela avec nos anciens officiers de la Journée du 12e Cuir. a donc été fixée au samedi 29 mai. 1937. Notre ancien chef, M. le Colonel Limbourg, a bien voulu en accepter la présidence. Ce banquet sera servi comme chaque année dans les Salons de la Rive Gauche, chez Pignarre, 99, rue d'Alésia.

La Messe à Notre-Dame, dite par notre bon Aumônier, M. le Chanoine Favier, aura lieu le matin.

Dans les prochains *Fils du Gafouilleur* nous pourrons vous donner toutes précisions utiles sur cette journée du 12e que nous nous efforcerons de faire toujours plus belle et plus réjouissante. Venez-y nombreux, ce sera la récompense de tous les efforts des organisateurs.

Projets de promenade pour l'été. — Notre camarade Coste, propriétaire de l'Hôtel de la Forêt, à Senonches (Eure-et-Loir), nous a suggéré une promenade en auto-car dans sa contrée où résident beaucoup d'Anciens du 12e Cuirs. Nous pourrions visiter à cette occasion Dreux, Chartres et sa splendide cathédrale, puis la forêt magnifique qui s'étend sur des kilomètres tout autour de Senonches. Nous mettrons au point ce projet qui nous paraît séduisant et vous en indiquerons bientôt tous les détails afin de le réaliser vers la fin juin.

Le Secrétaire général : MAUSSION.

***

AMICALE DES ANCIENS DES 32e et 232e R. I. et 69e R. I. T.

Notre réunion du 10 mars fut une réunion de travail pour la préparation de notre vente de solidarité organisée avec le concours de tous, cette fête promettait d'être très réussie, nos camarades ayant réuni une quantité de marchandise, grâce à des dons généreux et aux prix exceptionnels consentis pour cette œuvre par quelques commerçants.

Malgré le temps peu favorable, nos amis ayant fait une habile propagande autour d'eux, notre vente fut très visitée, nos aimables vendeuses rivalisaient de grâce auprès des acheteurs, et nombreux furent ceux qui partirent avec les bras encombrés de paquets.

Notre camarade Ordonneau aidé par Mlle Grémault et de gracieuses artistes, surent créer tout l'après-midi une ambiance favorable, et la soirée se termina fort gaiement par un dîner amical présidé par M. Brunesseau, vice-président du Conseil municipal, qui réunissaient près de cinquante convives.

Le résultat à répondu largement à notre attente, et grâce à nos généreux visiteurs, notre Caisse de Secours pourra, cette année encore, soulager quelques infortunes, ce qui pour tous ceux qui se sont dévoués pour la réussite de cette journée, constitue la plus belle satisfaction.

Je ne veux pas terminer sans remercier tous les amis de l'Amicale et en particulier les membres de la F. A. R. A. C. qui, nombreux sont venus nous rendre visite et nous prouver une fois de plus la place que notre Association tient dans ce grand groupement.

Pour le Comité : L. P.

***

UNE MEDAILLE COMMEMORATIVE DE SAINT-MIHIEL

Nous avions déjà, en marge des décorations officielles, la médaille de Verdun, dont le ruban ne peut se porter qu'avec le bijou, par tous les combattants qui ont séjourné ou fait le coup de feu dans le secteur de notre immortelle citadelle, du 1er août 1914 au 11 novembre 1918.

Nous allons avoir maintenant la médaille commémorative de Saint-Mihiel.

Ainsi en a décidé — évidemment avec l'autorisation officielle — le conseil municipal de Saint-Mihiel, qui dédie cet insigne des combattants « aux grands chefs, aux officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes qui ont pris part aux sanglants et historiques combats du saillont de Saint-Mihiel et ont, ainsi, immortalisé son nom dans l'univers ».

Le nombre des postulants à cette distinction sera assurément considérable, car presque toutes les armées alliées ont à peu près combattu par là.

Auront droit à cette médaille commémorative « tous les anciens combattants français ou alliés ayant participé aux opérations de guerre dans la zone du front : les Eparges, Souilly, Pont-à-Mousson, Ligny-en-Barrois, ainsi que les familles de ceux qui y sont tombés au champ d'honneur, ou sont morts des suites de leurs blessures ».

Ajoutons qu'il devra être justifié des titres auprès du comité de la médaille de Saint-Mihiel, chargé officiellement de la vérification et des inscriptions (nom, prénoms, grade, numéro du régiment, date et indication du secteur occupé, etc.).

La médaille est en bronze. Elle a 32 millimètres de diamètre. Elle est l'œuvre du graveur Fraise. Elle porte au recto, une victoire et, au second plan, un épisode de combat. Au verso, un plan du secteur de Saint-Mihiel et une inscription commémorant la victoire. Elle est supportée par un ruban aux couleurs de Lorraine, jaune et rouge.

Ce ruban ne pourra être porté qu'avec la médaille, en application des décrets en vigueur.

Les promoteurs de la médaille de Saint-Mihiel, auxquels les intéressés devront communiquer leurs titres, sont MM. Taton-Vassal, ancien député, maire de Saint-Mihiel, officier de la Légion d'honneur, et Juge, président du comité, officier de la Légion d'honneur.

DÉMÉNAGEMENTS

51, RUE BICHAT, 51
- PARIS -

Téléphone :
3 LIGNES groupées sous le N° COMBAT 10-30

SUCCURSALE :
1, RUE DE LONDRES
Téléphone : TRINITE 13-31

GARDE - MEUBLES
Tout en Ciment Armé et Cases séparées

Remise aux Lecteurs sur rappel du N° 35.26 — 6 % sur Travaux PARIS et Garde-Meubles — 3,50 % sur Travaux pà Voie Ferrée et Autos

MEDAILLE DES EVADES

L'instruction du 1er décembre 1936, insérée au *Journal Officiel* du 3 décembre (page 12448), précise les modalités d'application de la loi du 20 avril 1936, qui a complété celle du 20 août 1926 instituant la Médaille des Evadés.

⁂

RETENUES SUR LES PENSIONS DE GUERRE

Les allocations aux grands invalides sont saisissables dans les mêmes conditions que la pension principale

M. Emile Masse demande à M. le ministre des Finances dans quelle mesure et pours quels motifs peuvent être cédées ou saisies au arrêtées: 1° Les allocations aux grands invalides; 2° les allocations aux grands mutilés; 3° les indemnités de soins aux tuberculeux; 4° les retraites. (*Question du 18 juin* 1936.)

Réponse. — 1° Les allocations spéciales temporaires aux grands invalides, les allocations de grands mutilés de guerre, l'indemnité temporaire aux pensionnés à 100 p. 100 pour tuberculose sont saisissables dans les mêmes conditions que les pensions de la loi du 31 mars 1919, c'est-à-dire à concurrence du cinquième pour débet envers l'Etat et à concurrence du tiers dans les circonstances prévues par les articles 203 et 205 du Code civil. La retenue du cinquième et celle du tiers ne peuvent s'exercer simultanément; 2° les pensions concédées en vertu des dispositions de la loi du 14 avril 1924 et des lois subséquentes sont saisissables à concurrence du cinquième en cas de débet envers l'Etat, les services locaux des colonies ou pays de protectorat ou pour les créances privilégiées aux termes de l'article 2101 du Code civil et à concurrence du tiers dans les circonstances prévues par les articles 203, 205, 206, 207 et 214 du même Code. La retenue du cinquiè me et celle du tiers peuvent s'exercer simultanément.

(*Journal Officiel du 29 août* 1936.)

ŒUVRE DES VIEUX MILITAIRES

(Siège social, 2, place Vintimille)

Le comité directeur de l'O. V. M. a eu l'insigne honneur el vendredi 5 mars, de ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe.

A cette solennité assistait une importante délégation de membres de la section centrale et des sections de Paris; les drapeaux du comité central, de la 17e section et de la 12e section, des vétérans des armées de terre et de mer, des Anciens Combattants Italiens et le fanion des anciens du 2e Zouaves, mêlaient leurs plis au-dessus de la tombe sacrée. La délégation était conduite par M. Louis Buclon, président général de l'O. V. M. accompagné des membres du bureau de M. le Commandant Hamel, représentant les anciens du 2e Zouaves, M. Hiron, porte-drapeau fédéral de l'U. N. C., M. Longo, représentant les anciens combattants Italiens, M. Pérégo, président de la 103e section des Médaillés Militaires et de nombreuses infirmières en tenue. M. le Général de Metz assistait à cette pieuse cérémonie au cours de laquelle la flamme fût ranimée par M. le Président-général.

Gala du 6 mars. — Notre chère œuvre a donné le 6 mars son gala annuel dans les salons de la Maison de la Chimie, 28 bis, rue St-Dominique, sous la présidence d'honneur de M. le Général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, assisté de M. Louis Bulcon, président général.

A cette solennité assistaient de nombreuses personnalités civiles et militaires.

MM. les représentants des ministres de la guerre, de l'air, etc...

M. les attachés d'ambassades de Belgique, d'Italie, des Etats-Unis.

MM. les généraux de la Laurencie, de Metz, etc...

Le concert organisé par M. Noel, directeur général de la scène du Casino de Paris, avec le concours de nombreuses vedettes eut un succès sans précédent et fût suivi d'un bal à grand orchestre. La musique du 46e R. I. (Chef M. le Capitaine Boyer) a rehaussé de sa présence l'éclat de la solennité.

Le Comité directeur tient à cette occasion a remercier encore une fois tous ceux qui ont prêté leur concours dans la mesure de leurs moyens à cette fête organisée au profit de notre Caisse de Secours. Merci aux noms des déshérités qui grâce à eux, auront un peu d'adoucissement à leur misère.

Mais hélas, après la fête, une délégation de l'O. V. M. conduite par son dévoué président général eut à assister aux obsèques de M. Collet, vice-président de la 17e section de l'O. V. M. qui eurent lieu le lundi 8 mars, au cimetière du Père Lachaise.

Un dernier adieu lui fut adressé au nom de tous ses amis et camarades par M. Louis Buclon, président général.

Le secrétaire général tient a rappeler que la raison d'être de notre belle œuvre est de soulager le plus grand nombre d'infortunes possible. Pour arriver à ce résultat il fait appel à tous ecux dont le cœur sait compatir à la souffrance d'autrui, leur demande d'apporter leur obole et de nous venir en aide dans la mesure de leurs moyens.

A l'avance... merci.

Le secrétaire général : Maurice Rouzet.

GETTING - JONAS - TITAN

Société Anonyme au Capital de 5.400.000 frs

Anjou : 05-50 / 05-51 / 05-52

29bis, Rue d'Astorg PARIS (8e)

Courroie **TITAN** en cuir sur champ s'emploie sur toutes les transmissions

TITAN

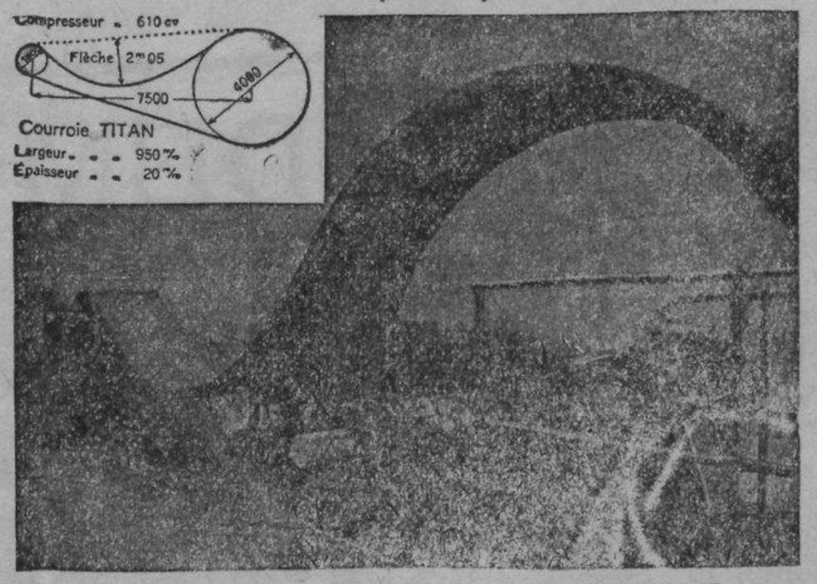

TITAN

Réduisez l'importance de votre stock de courroies

en utilisant la **"TITAN-JUMEX"** *brevetée S. C. D. G.*

On peut la découper en toutes largeurs utilisables immédiatement

Courroies plates en cuir **"GÉJI** Chêne et Chrome. Courroies en textiles, coton balata, poil de chameau, caoutchouc, pour transmissions et transporteur, Courroie **TITAN-TRANSPORT"** brevetée, pour élévateurs à godets et transporteurs Cuirs emboutis, engrenages, cuirs verts.

La Loterie Nationale et le Sweepstake du 27 Juin

Le secrétaire général de la Loterie nationale porte à la connaissance du public que l'émission de la tranche spéciale du Grand Prix de la Loterie nationale 1937 s'ouvrira le samedi 3 avril courant.

Le « Journal Officiel » du 7 février publie le règlement de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1937.

Cette tranche est émise en liaison avec l'organisation de la célèbre épreuve qui se disputera le 27 juin prochain sur l'hippodrome de Longchamp et qui constituera l'une des attractions essentielles de l'Exposition Internationale de Paris.

Elle est limitée à 200 millions de francs; comportera 120 millions de francs de lots, dont 45 millions seront attribués par un tirage préliminaire fixé au 25 juin, et 75 millions selon les résultats du Grand Prix de Paris, qui se disputera le 27 juin sur l'hippodrome de Longchamp.

Le tableau des lots comprendra notamment un lot de 5 millions, un lot de 3 millions, un lot de 2 millions, 10 lots de 500.000 francs, 10 lots de 300.000 francs, etc.

Le règlement détaillé de l'émission est tenu à la disposition du public à tous les guichets participant au placement.

Les billets, au nombre de deux millions, seront répartis en vingt séries de 100.000 et mis en vente dans les conditions habituellement pratiquées par la Loterie.

Le tirage de la quatrième tranche aura lieu le 15 avril.

Le secrétariat général annonce, d'autre part, que le tirage de la quatrième tranche 1937 sera assuré à Paris, salle Pleyel, le jeudi 15 avril 1937, à 17 heures 30 (et non pas à 21 heures comme précédemment).

Souscrivez tous à la Loterie Nationale: billets au siège social; s'adresser à la gérante.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

M. Queuille, Ancien Ministre, Président de l'Office National des Mutilés, Anciens Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, a été l'objet d'une réception organisée en son honneur par la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Il a été reçu par M. Rivollet, Secré-

Conseil d'administration de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation de la Seine. — Désignation des membres.

(*Suite et fin*)

M. Reveillaud (Jean), président honoraire du Conseil de Préfecture de la Seine;

M. le Préfet de police ou son délégué;

M. le Procureur de la République ou son délégué;

M. l'Inspecteur divisionnaire du Travail ou son délégué;

M. l'Intendant militaire, chef de la section départementale des Pensions ou son délégué;

M. le Directeur général de l'Assistance publique ou son délégué;

M. le Directeur de l'Office départemental de placement ou son délégué;

M. Garnier, directeur des Services agricoles du Département de la Seine;

M. Mounié, ancien ministre, sénateur maire d'Antony;

M. Fiancette, sénateur, conseiller général de la Seine, rapporteur général du budget départemental;

M. Scapini, député;

M. Puech (André), rapporteur général du budget de la Ville de Paris;

M. Beaufumé, conseiller municipal de Paris;

M. de Fontenay, conseiller municipal de Paris;

M. Béquet, conseiller municipal de Paris;

M. Fiquet (René), conseiller municipal de Paris;

M. Roger, conseiller général de la Seine;

M. Joly, conseiller municipal de Paris;

M. Raymond-Laurent, conseiller municipal de Paris;

M. Rabut (Claude), fondateur de l'Œuvre de protection des femmes et enfants victimes de la guerre;

Mme Mathieu-Sicaud, fondatrice de l'école de rééducation « l'Aide immédiate »;

Mme Roubinovitch, ancienne directrice du lycée Lamartine;

M. Gauthier, ingénieur honoraire de la Ville de Paris, ancien chef de l'Office régional de la main-d'œuvre de Paris;

M. Fabius de Champville, délégué cantonal;

M. Hamelin, avocat honoraire;

M. Lavignon, président de l'Œuvre des orphelins de la Préfecture de la Seine et de la Ville de Paris;

M. le Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine

Art. 3. — Pour représenter les titulaires de la carte du combattant :

MM. Balme (Fernand), Messal (Raymond). Lesenfant (Gaston), Macpherson (Marius), Foucaud (Pierre), Gerville-Reache (René), « Amicales régimentaires ».

Art. 6. — M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Seine, M. le Secrétaire général de l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation de la Seine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin municipal officiel* et au *Recueil des actes administratifs*.

Fait à Paris, le 28 décembre 1936.

ACHILLE *VILLEY*

taire Général, qui a rappelé les services de guerre et les titres éminents du nouveau Président de l'Office, très connu d'ailleurs dans les milieux anciens combattants et l'a assuré de la collaboration cordiale et confiante de tous les présidents et dirigeants d'associations.

M. Queuille a de nouveau assuré ses camarades de son plus complet dévouement et a défini l'action qu'il entendait mener à la tête de cet important organisme où il s'inspirera des exemples de ses prédécesseurs et notamment de celui du regretté Docteur Gallet.

M. Rivière, Ministre des Pensions, qui avait bien voulu présider cette manifestation amicale, s'est félicité de la bonne collaboration que la Confédération Nationale apportera au nouveau Président de l'Office dont il a rappelé le rôle bienfaisant dans les milieux agricoles et anciens combattants.

LA RESTAURATION DE L'OPERA

L'Opéra vient d'être rajeuni, pendant plus de six mois de nombreuses équipes d'ouvriers en prirent possession; pendant ce temps, les représentations furent données d'abord au Sarah-Bernard, puis à la Comédie des Champs-Elysées.

C'est M. Marrast, architecte en chef des bâtiments et palais, qui conduisit l'entreprise de rénovation du palais Garnier.

L'électricité fait son habituel miracle, rampes lumineuses dans les corniches, appliques diffusent une lumière tamisée; nettoyage et éclairage donnent une fraîcheur nouvelle aux peintures de Pils. Le grand foyer est illuminé par 10 lustres, l'éclairage indirect fait ressortir le plafond de Paul Baudry; dans la rotonde des abonnés, des appliques remplacent avantageusement les vieux candélabres à globes dépolis. Les vestiaires ont été agrandis, dotés de nouveaux luminaires.

L'aspect général de la salle reste le même, mais elle est plus harmonieuse, est-ce à cause du ton camaïeu : rouge de la moquette, grenat des fauteuils et rose des tentures des loges, ou l'éclairage, semi-direct illuminant les pourtours des loges et des baignoires? La fosse d'orchestre est agrandie et approfondie, ses revêtements de faux marbre, qui au moment de la construction devaient être « provisoirs » sont remplacés par du véritable marbre.

La scène a maintenant le machinisme le plus perfectionné, tout ce qui était en bois a disparu, tout est fer, on a voulu ainsi réduire au minimum les possibilités d'incendie; là aussi règne la lumière avec laquelle on obtiendra les ciels les plus nuancés, des lanternes magiques au-dessus de l'ouverture de la scène projetteront des images de nuages, de paysages, etc...

Il y a aussi des ascenseurs pour les machinistes et pour les décors; près du rideau un chef machiniste commande toutes les manœuvres; sous le plateau un chef électricien commande toutes les lumières.

Tout est prévu pour la sécurité de l'Opéra, une colonne d'eau du réservoir de Montmartre lui est entièrement destinée, 28 déversoirs donnent un volume d'eau de 420 m3 à l'heure, ajoutons à cela 4 colonnes sèches et 120 postes à incendie.

On laisse à l'an prochain la transformation des coulisses et des loges, car la restauration de cette année atteint le chiffre de 24 millions.

L'Opéra ainsi rénové fut inauguré par le Président de la République et par les membres du Gouvernement, le Gala comportait le premier acte de « Lohengrin » de Wagner, le deuxième acte d'« Ariane » de Massenet et une suite de danse sur la musique de Chopin.

Maintenant l'Opéra est digne de Paris, digne de la France et peut rivaliser avec les plus belles scènes du monde.

L. Gerant : MACPHERSON

Impr. G. CAVALLIER, 28, rue du Départ - PARIS

Liste des Unions et Sociétés Fédérées (1)

Le Ralliement (anciens des 69e, 269e R.I. et 42e R.I.T.).
Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique.
Anciens Défenseurs de Strasbourg.
Le Burnous (anciens spahis).
La Chiffa (anciens du 24e R.I., 224e et 17e R.I.T.).
Anciens Cuirassiers de Reischoffen.
Moskowa et Argonne (anciens des 113e, 313e R.I. et 39e R.I.T.).
Au Feu (anciens sapeurs-pompiers de Paris).
Sébastopol (anciens du 74e R.I., 274e R.I. et 22e R.I.T.).
Anciens du 67e R. I.
20e et 60e D. I. (Gênes).
Anciens du 132e R. I.
La Légion.
Les Bigors (artillerie coloniale).
Solferino (anciens des 76e, 276e R. I., 36e R. I. T.).
Anciens Combattants du 331e R. I.
Anciens du 38e R. I. T.
Anciens Combattants du 25e R. I. T.
Anciens du 221e et de la 71e D. I.
Bagatelle (anc. combat. du 150e R. I. et 350e R. I.).
Anciens Sous-Officiers du Génie.
La Méchéria.
Anciens du 8e Génie.
Anciens du 201e R. I.
Anciens Combattants des 3e, 105e, 111e, 311e, 412e R.A.L.
Anciens du 46e R. I. (Vauquois).
Anciens Combattants du Spectacle.
Anciens du 28e R. I. T.
Union des Blessés de la Face (Gueules Cassées).
Anciens Combattants du 73e R. I.
Anciens du 4e Cuirassiers.
Harmonie du XIe.
Anciens du 29e R. I. T.
Anciens du 409e R. I.
Union des A. C. et Mobilisés de la Société du Gaz de Paris.
Anciens du 23e Dragons.
Anciens Combattants des 26e et 255e R. A. C.
Amicale des A. C. des 21e, 23e, 41e, 43e R. I. Cle.
Amicale des Anciens du 272e R. I.
Anciens des 172e et 372e R. I.
Amicale du 328e R. I. et 14e R. I. T.
Amicale des Anciens du 5e R. A. P.
Association des A. C. du 11e Cuirassiers.
Anciens Combattants du 72e R. I.
Anciens Combattants des 151e, 351e R. T. (Rancourt, Verdun).
Association des 30e et 230e R. I.
Anciens de la 5e D. I.
A. C. des 51e, 251e, 402e R. I., 11e et 211e R. I. T.
Anciens des 32e, 232e R. I. et 69e R. I. T.
A. C. des 31e, 231e, R. I. et 35e R. I. T.
Les Mobilisés de l'Assurance.
28e, 228e R. I. et 18e R. I. T.
A. C. des 147e et 347e R. I.
Amicale des Militaires Anciens des 2e et 2e bis de Zouaves.
Association Nationale des Anciens Militaires des Armées de Terre et de Mer.
A. C. de la S. T. C. R. P.
Amicale des 38e et 238e R. I.
A. C. des 104e, 304e R. I. et 32e et 232e R. I. T.
Œuvre des Vieux Militaires.
Vieille Champagne 306e, 332e R. I.
Union des Volontaires Italiens dans l'Armée Française et Survivants de l'Argonne.
« Les Chamois » A. C. du 97e, 297e R. I., 108e R. I. T.
Amicale des A. C. du 279e R. I. T.
Orphelinat Agricole des A. C. de la T. C. R. P.
Ligue de Défense des Victimes de la Guerre.
Anciens Combattants Bretons.
Anciens du 401e R. I.
Anciens Combattants du 205e R. I.
Association Amicale des Anciens Militaires du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.
Engagés Volontaires Alsaciens-Lorrains.
Association Amicale des A.C. de la Banque de France.
Association des Artistes de Music-Halls A. C.
Anciens des 90e et 290e R. A. L.
« Pointez », Amicale du 5e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens Poilus du XIVe Arrondissement.
Amicale des Anciens du 1er Zouaves de Marche.
Amicale des Anciens Artilleurs du 13e Corps.
Amicale des Anciens du 115e R. I.
Amicale des Anciens du 12e Dragons.
La Djellaba.
Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la Grande Guerre 1914-1918.
Les Radios de la Seine.
Amicale des Anciens du 34e Régiment d'Artillerie de Campagne.
Amicale des Anciens du 4e Régiment de Chasseurs à Cheval.
Anciens du 48e R. A. C.
Association du Souvenir de la 81e R. I. T.
Association Nationale des Auteurs et Compositeurs Anciens Combattants.
Amicale du 19e Chasseurs à Cheval.
Amicale des Anciens du 7e Dragons.
Amicale Parisienne des A. C. du 227e R. I.
Amicale des A. C. du 215e R. I. (Albi).
Anciens du Génie de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Anciens du Génie de Lille.
Engagés Volontaires de 1870-71 et 1914-1918.
Association Générale des Amputés (Amputés de Guerre, Blessés en service commandé et Victimes civiles).
Société Amicale de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve.
Amicale des Anciens du 4e Hussards.
Association Amicale des A.C. du 37e R.I.T.
Amicale des Anciens Combattants de la Société Française d'Architectes.
Amicale des Anciens du 163e R. A. P.
Amicale des Anciens du 12e Cuirassiers à Pied et Groupe Léger de la 7e D. C.
Amicale de la 97e D. I. T.
Amicale des A. C. des 172e et 372e R. I.
Amicale des Anciens du 96e R. I.
Association des Aveugles.
Anciens Combattants Montmartrois.

(1) *Etablie par ancienneté d'admission.*